FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

FFAVIRON

RÉGLEMENTATION SPORTIVE 2027

Version 1.0

Adoptée par le Comité Directeur du 21 Novembre 2026

Indoor

Adoptée par le Comité Directeur du 04 octobre 2026

Mer

Adoptée par le Comité Directeur du 20 octobre 2026

SOMMAIRE

Réglementation générale 3
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps 6
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France U17, U19, Senior, Master et para-aviron 8
Vendredi 05 et samedi 06 février 2027 *Stade Pierre de Coubertin – Paris*
Championnats nationaux longue distance U19, Senior, Master et aviron-partagé – Championnat de France FFSU longue distance 9
Samedi 06 et dimanche 07 mars 2027 *Nantes*
Championnats interrégionaux Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critériums interrégionaux U17 10
Samedi 13 et dimanche 14 mars 2027
Championnats de France Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critérium national U17 12
Vendredi 26 au dimanche 28 mars 2027 *Cazaubon*
Championnats de ligue Jeune – Critériums aviron-partagé Jeune 13
Avril-Mai 2027
Championnats de France d'aviron de mer U17, U19 et Senior - Championnats nationaux mer Master et aviron-partagé 14
Vendredi 28 et samedi 29 mai 2027 *Saint-Malo*
Championnats de France Espoirs U19 15
Vendredi 04 au dimanche 06 juin 2027 *Mâcon*
Championnats de France Espoirs U23 16
Vendredi 04 au dimanche 06 juin 2027 *Mâcon*
Championnats interrégionaux Jeune – Critériums interrégionaux aviron-partagé Jeune 17
Samedi 12 et dimanche 13 juin 2027
Championnats interrégionaux U17 – Critériums interrégionaux aviron-partagé U17 18
Samedi 12 et dimanche 13 juin 2027
Championnat national Master et aviron-partagé Master 19
Vendredi 25 au dimanche 27 juin 2027 *Libourne*
Championnat de France Avenir U17 – Critérium aviron-partagé U17 20
Vendredi 02 au dimanche 04 juillet 2027 *Vichy*
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune 21
Vendredi 02 au dimanche 04 juillet 2027 *Vichy*
Championnats nationaux sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron 22
Vendredi 09 au dimanche 11 juillet 2027 *Pont-à-Mousson*
Championnats de France d'aviron sprint de plage U17, U19 et Senior - Critériums nationaux d'aviron sprint de plage U17, U19, Senior et Master 23
Vendredi 03 au dimanche 05 septembre 2027 *Bédanne*
Championnat de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron 24
Vendredi 01 au dimanche 03 octobre 2027 *Mantes-la-Jolie*
Coupe de France CNR des régions 25
30 et 31 octobre 2027 *Vichy*
MAIF Aviron Indoor – Championnat de France indoor Universitaire FFSU 26
Jeudi 04 février 2027 *Stade Coubertin – Paris*
MAIF Aviron Indoor – Championnat de France indoor Scolaire UNSS 26
Vendredi 05 février 2027 *Stade Coubertin – Paris*
MAIF Aviron Indoor – Rencontre nationale aviron indoor UGSEL 26
Vendredi 05 février 2027 *Stade Coubertin – Paris*
MAIF Aviron Indoor – Championnat de France indoor para-aviron adapté FFSA 27
Vendredi 05 et samedi 06 février 2027 *Stade Coubertin – Paris*
Championnats Régionaux sélectifs para-aviron adapté FFSA 28
Mai 2027
Championnat de France UNSS – collèges et lycées et Championnat de France FFSU 29
Samedi 15 et dimanche 16 mai 2027 *Pont-à-Mousson*
Championnat de France para-aviron adapté FFSA 29
Samedi 22 et dimanche 23 mai 2027 *Léry-Poses*
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats Élite – Individuel – U19 et Senior, Critérium U17 30
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat sprint, championnat Master / championnats d'aviron de mer . 32
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats d'aviron sprint de plage 33
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat national Jeune 37
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats U19 et U23 / championnat Élite – Trophée des clubs – Senior . 38
Systèmes de qualification et grilles de progression – autres championnats de France, championnats nationaux et critériums . . . 40
Classement performance des clubs 42
Classement mer des clubs 44
Classement aviron et handicaps des clubs 47
Classement Jeune des clubs 48
Classement Master des clubs, classement sprint des clubs et classement longue distance des clubs 49
Classement indoor des clubs 50
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales 51
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves 52
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2027 55
Annexe 1 – Réglementation spécifique – Championnats de France longue distance 56
Annexe 2 –Temps compensés épreuves para 57
Annexe 3 – Réglementation spécifique du championnat MAIF Aviron indoor 59

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

La Fédération Française d'Aviron et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en oeuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de sa condition sociale, de son appartenance physique, de ses convictions ou opinions.

Par ailleurs, le respect de la tenue réglementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique. À ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- Tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical.
- Tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.
- Tout acte de prosélytisme ou manoeuvre de propagande.
- Toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

Vous retrouverez ici les modifications apportées après validation pour éviter la surcharge de la couverture.

RAPPELS

Brevets de rameurs et barreurs

Pour pouvoir participer aux championnats et à leurs épreuves qualificatives, les brevets ci-dessous sont obligatoires :

- Pour les Jeunes (U10 à U15) et les juniors (U17) :
  - Brevet aviron eaux intérieures - Niveau 3.
  - Brevet aviron de mer - Niveau 3.
- Pour les rameurs en situation de handicap :
  - Brevet d'accès à la compétition Handicap.
- Pour les barreurs :
  - › Brevet aviron eaux intérieures - Barreur.

Ils sont fortement conseillés pour toutes les autres catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir sur **intranet.ffaviron.fr** afin de s'assurer que les participants aient les connaissances nécessaires pour que les championnats se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Retrouver toutes les informations sur les brevets de rameurs sur :

https://www.ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs

Généralités

Le Beach Rowing Sprint devient l'aviron sprint de plage.

Les règlements para-aviron adapté sont disponibles sur le site de la FFSA : « Pratiquer > Formes de pratique > La compétition en sport adapté » consultez les règlements sportifs généraux et règlements sportifs par disciplines :

https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/

Plusieurs modifications sur les protocoles des classifications ont été apportées sur la page de la réglementation aviron et handicaps.

CE QUI CHANGE EN 2027

Couleurs des palettes

De nouvelles dérogations seront accordées :

- Aux équipages mixtes de clubs qui pourront courir aux couleurs d'un ou des deux clubs.
- Aux équipages para (matériel spécifique individualisé) louant ou se faisant prêter le matériel.

Classement des clubs

Modification du tableau de points du classement performance, du classement mer et du classement indoor.

Changement de dénomination des championnats

Le Championnat de France U17 devient le Championnat de France Avenir U17.

Les championnats de France U19 et U23 deviennent les championnats de France Espoir U19 et U23.

Système de progression

Modification du système de progression des championnats de France « Élite - Individuels », U19, U23 et Senior bateaux longs.

Engagements des mixtes de clubs

Les inscriptions des mixtes de clubs se font désormais uniquement par le système de code de partage.

Championnat de France indoor

Mise en place de la notion de Rameur Formé Localement (RFL) en plus de la nationalité française.

Ajout ou modification d'épreuve

Championnats nationaux longue distance : MDH4x, MDM4x, MDH2x.

Championnats régionaux U15 : épreuves U12, J12F2x, J12H2x, J12M2x.

Championnat de France Espoir U23 : U23M2x.

Championnat national Master : MEH4+, MGH1x, MCM4x, MCH2-, MDM2x, MBM2x, modification de la répartition des épreuves.

Critériums nationaux d'aviron sprint de plage : SM2x AP.

Championnats de France d'aviron sprint de plage :

- Les épreuves en 2x mixte (hors AP) deviennent championnat de France et ont l'obligation d'être des équipages homogènes de club.
- Ajout du SM2x AP (épreuve critérium).

Championnat de France Élite - Trophée des clubs : SM2x et du SM8+.

Championnat de France d'Aviron de mer

Les vendredi matin et dimanche sont identifiés comme des journées de repli.

Modification obligatoire des numéros d'identification des bateaux mer selon la nouvelle nomenclature.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFAviron. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, La Réunion, Sud Provence-Alpes Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux et définir les modalités de qualifications pour les manifestations nationales.

À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

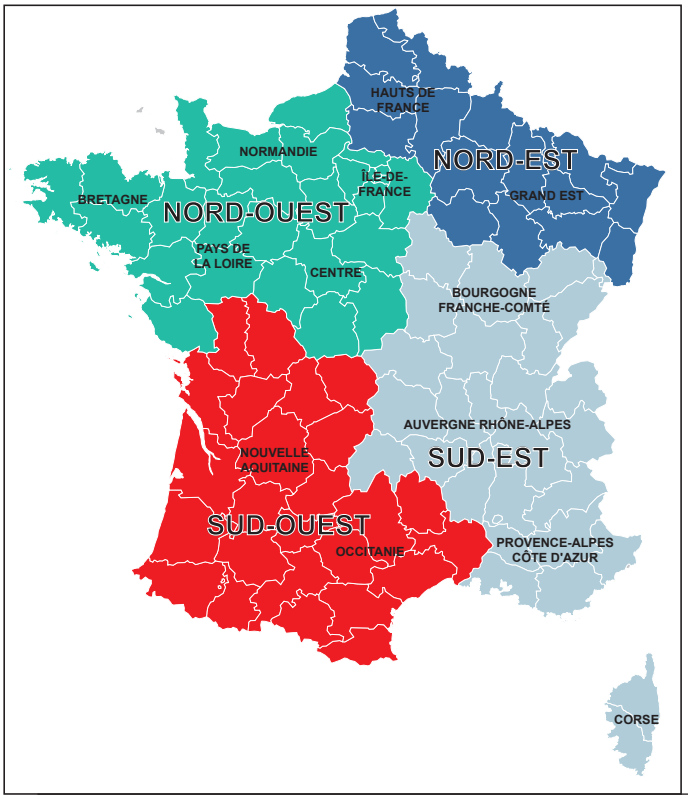

Catégories	Championnats	
	U19 et Senior	U17
Total de qualifiés	30	24
Nord-Est	6	5
Nord-Ouest	9	6
Sud-Est	9	8
Sud-Ouest	6	5

En cas de quotas non remplis :

- Championnats interrégionaux Élite - Individuel, Championnats interrégionaux Espoir - Individuel, Critérium interrégionaux U17 : aucune place ne sera proposée aux clubs.
- Championnats interrégionaux U17 : les places disponibles sont attribuées dans la limite de 2 places par zone par ordre préférentiel suivant : Sud-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est.

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales en France sont faits sur **intranet.ffaviron.fr**.

3-1. Composition des équipages

Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes.

Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes.

Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.

3-2. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreurs licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-3. Équipages mixtes de clubs

Les engagements d'un équipage départemental ou régional sont faits par l'accès départemental ou régional sur l'Intranet fédéral.

Pour un équipage mixte de clubs, les engagements sont directement fait par les différents clubs en utilisant le système de code partage sur l'Intranet fédéral.

3-4. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage.
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur.
- De rameurs U17 participant aux championnats de France, aux championnats nationaux et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories Senior sans visite médicale spécifique d'aptitude.
- De rameurs participant aux championnats Jeune (ligue, interrégional et national) n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».
- De rameurs participant au Championnat de France U17 n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et de barreurs n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».
- De barreurs n'ayant pas le « Brevet d'aviron eaux intérieures – Barreur ».

3-5. Droits d'engagement

Des droits d'engagement sont prélevés sur le compte du club.

Aucun remboursement de droit d'inscription ne sera accordé en cas d'annulation de courses au cours d'une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Consultez les tarifs des droits d'engagements :

https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/textes-reglementaires

3-6. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur **ffaviron.fr** trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreurs.

3-7. Règlement des championnats et critériums

Voir l'annexe du règlement intérieur de la FFAviron.

Modalités d'application de l'articles 3 : Licence et de l'article 7 : Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à **championnats@ffaviron.fr** au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans le cas d'un équipage inscrit hors délai sur des championnats interrégionaux et ayant obtenu sa qualification, les pénalités s'appliqueront sur l'épreuve nationale concernée.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur **intranet.ffaviron.fr**.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 50 euros sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, le président de jury (PDJ) fait remplir par les clubs concernés le formulaire officiel de déclaration d'accident. Ce dernier sera signé par les clubs et le PDJ. Il sera joint au PV de régate et transmis à la FFAviron.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFAviron ne pourra être recherchée.

6. COULEURS DES AVIRONS

Il est rappelé que l'article 18-6 du Code des régates, qui traite, entre autres, de la couleur des palettes : « *Elles doivent être peintes d'une manière identique sur les deux faces aux couleurs de l'association…* », s'appliquera à toutes les épreuves nationales et à leurs épreuves qualificatives sans exception.

Cependant, des dérogations seront accordées, uniquement :

- Aux équipages de pôle et aux équipages para (matériel spécifique individualisé) pour les championnats de France Élite - Individuel et épreuves qualificatives.
- Seuls les équipages complets du Centre National d'Entraînement (CNE) pourront utiliser les couleurs de l'équipe de France.
- En cas de mixtes de clubs, l'équipage pourra courir aux couleurs d'un ou des deux clubs.
- Aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur.
- Aux équipages para (matériel spécifique individualisé) louant/se faisant prêter le matériel.

Pour faciliter le contrôle lors de la réunion des délégués, la liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

7. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFAviron.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Code des régates – article 28 : « *Le numéro du couloir attribué devra être clairement identifié sur support rigide opaque en chiffre blanc sur fond noir ou noir sur fond blanc. Sa taille devra être au moins de 18 cm de haut pour une épaisseur de trait de 3 cm de large.* »

La mise en conformité du numéro pourra être demandée avant l'embarquement.

Les nouveaux numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**. Les bateaux de mer doivent porter de chaque côté de la proue et sur le pontage avant leur nouveau numéro d'identification fédérale aux normes imposées.

8. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

9. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du Règlement des championnats et critériums concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le Championnat national Jeune.

10. CLASSEMENT DANS LES ÉPREUVES

Pour qu'une épreuve ait lieu, il faut au minimum 2 équipages inscrits à cette épreuve ou la possibilité de regrouper cette épreuve avec une autre.

Pour qu'un équipage reçoive une médaille, un équipage doit être classé derrière lui :

- 1 participant = pas de fanion ni de médailles décernés.
- 2 participants = fanion et médailles d'or décernés.
- 3 participants = fanion et médailles d'or et d'argent décernés.
- 4 participants ou plus = fanion et médailles d'or, d'argent et de bronze décernés.

Dans le cadre du Championnat de France Élite – Individuel para-aviron, cette règle ne sera pas mise en application.

Dans le cadre du Championnat de France MAIF AI, cette règle ne sera pas mise en application.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

1. THÉMATIQUE ET ABRÉVIATIONS

« Aviron et Handicap » regroupe différents types d'épreuves.

Épreuves para-aviron

Elles concernent les personnes en situation de handicap physique ou visuel, et nécessitent une classification. En fonction de cette classification, les rameurs seront classés dans les catégories suivantes :

- PR-PD pour Para Rowing Physical Dysability soit para-aviron handicap physique. Il existe 3 niveaux de classification au sein des handicaps physiques, en fonction des capacités des rameurs, on parlera de PR1, PR2 et PR3.
  - Un rameur classifié para-aviron peut être surclassé uniquement dans une classe supérieure. (ex : un rameur PR2 peut courir dans une course PR3 mais ne peut pas courir dans une course PR1).
- PR-VI pour Para Rowing Visual Impairement soit para-aviron handicap visuel. Il existe 3 niveaux de classification au sein des handicaps visuels, en fonction des capacités des rameurs, on parlera de B1, B2 et B3.

Un rameur peut être classifié en PD et VI si celui-ci est en situation de handicap physique et visuel.

Épreuves para-aviron adapté

Elles concernent les personnes en situation de handicap mental et psychique, et nécessitent une classification. En fonction de cette classification, les rameurs seront classés dans les catégories suivantes :

- PR-ID pour Para Rowing Intellectual Disability. Il existe 4 niveaux de classification au sein des handicaps intellectuels et psychiques, en fonction de l'autonomie des rameurs, on parlera de AB, BC, CD et DE.

Épreuves aviron-partagé (AP)

On parle d'épreuves AP pour aviron-partagé. Elles concernent les personnes en situation d'affection de longue durée ou en situation de handicap. Elles nécessitent soit une classification, soit une attestation ALD ou MDPH qui doit être renseignée sur l'**Intranet fédéral**. Ce sont des épreuves mixtes de genre à 50 % et inclusives à minima 50 % de rameurs en situation d'affection de longue durée ou de handicap. Les épreuves mer nécessitent 50 % de valide.

3. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales para-aviron et para-aviron adapté doivent avoir été classifiés au préalable.

Handicap physique

Pour s'inscrire à une session de classification qui s'organise uniquement en présentiel, il faut en effectuer la demande par mail 2 mois avant la date de classification, et envoyer par mail les documents médicaux au minimum 45 jours avant la date de classification.

Le formulaire de diagnostic médical est téléchargeable sur **https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/aviron-et-handicaps/classification/**

Aucune classification ne sera possible sans ce dossier médical et le respect de ces délais.

Prise de rendez-vous et contacts : **handicaps@ffaviron fr**

Dates et lieux des classifications :

- Vendredi 04 février 2027 à Paris.
- Vendredi 6 mars 2027 à Nantes.
- Vendredi 9 juillet 2027 à Pont-à-Mousson.

Des sessions de classifications peuvent être organisées en Région si la demande est validée par la FFAviron.

Handicap visuel

Les rameurs doivent télécharger, faire remplir par un ophtalmologue et renvoyer par mail au minimum 45 jours avant la date de la compétition le dossier d'évaluation médicale pour sportifs déficients visuels.

Le formulaire de diagnostic médical est téléchargeable sur : **https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/aviron-et-handicaps/classification/**

Aucune classification ne sera possible sans ce dossier médical et le respect de ces délais. Prise de contacts : **handicaps@ffaviron fr**

Handicap mental ou psychique

Les modalités d'éligibilité sont consultables sur : **https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/**

La classification s'effectue par 2 personnes connaissant bien le rameur. Elles doivent remplir un formulaire de classification et le retourner à leur Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA).

Le formulaire de classification est téléchargeable sur : **https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/**

Aviron-partagé

Pour les rameurs non classifiés, une attestation ALD (téléchargeable sur son compte **ameli.fr**) ou MDPH (à récupérer auprès de sa MDPH) est téléchargeable sur leur espace licencié MyFFA. .

4. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Pour les rameurs classifiés PR1

Les bateaux utilisés sont des bateaux spécifiques à fond plat répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

Ils doivent être obligatoirement équipés de flotteurs, d'une assise fixe avec dossier et avoir au minimum une sangle au niveau du tronc.

Cette sangle doit être fixée des deux côtés du dossier, être de matière non élastique, avoir une largeur minimale de 5 cm, être de couleur différente de la tenue de compétition et avoir une boucle fixée à l'extrémité de chaque sangle de couleur vive permettant un détachage rapide en cas de chavirage.

S'il y a plusieurs sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour un détachage plus rapide.

Pour les épreuves indoor, l'assise fixe avec dossier et la sangle au niveau du tronc sont aussi obligatoires.

Pour les rameurs classifiés PR2

Les bateaux utilisés sont des bateaux spécifiques à fond plat répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

Ils doivent être obligatoirement équipés d'une assise fixe.

Pour les épreuves indoor, l'assise fixe est aussi obligatoire.

Pour les rameurs classifiés PR3 et PR-ID

Les bateaux utilisés sont des bateaux classiques répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

5. COMPÉTITIONS

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameurs classifiés para-aviron et para-aviron adapté doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Les rameurs classifiés PR-VI (déficient visuel) peuvent participer uniquement à des épreuves en équipages. Dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de rameurs classifiés PR-VI.

Épreuves 1x PR3

Les épreuves en 1x PR3 des championnats individuels interrégionaux et de France sont réservées aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ».

Les épreuves en 1x PR3 du championnat national sprint sont ouvertes à l'ensemble des rameurs PR3 classifiés « pointe et couple » et classifiés « pointe ».

Épreuves 2x PR

Les épreuves en 2x PR des championnats de France Élite - Trophées des clubs et du championnat national sprint sont réservées à des rameurs classifiés (PR1, PR2, PR3). Un équipage peut être composé avec deux rameurs de classes différentes. Ce sont des épreuves avec départ décalé, voir ci-dessous.

Rappel, un rameur classifié para-aviron peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex : un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).

Épreuves M2x AP

Les épreuves en M2x AP des championnats nationaux longue distance, mer, U15, U17 et Master sont des épreuves mixtes de genre à 50 % et inclusives à au moins 50 % de rameurs en situation d'affection de longue durée ou de handicap. Ces épreuves ne nécessitent pas de classifications, mais une attestation MDPH ou ALD est à fournir par mail au minimum 15 jours avant la clôture des engagements **handicaps@ffaviron fr**. Ce sont des épreuves avec départs décalés, voir ci-dessous.

Si lors d'un championnat, il venait à y avoir au moins 4 équipages déclarant une attestation ALD/MDPH et au moins 4 équipages classifiés, alors un classement séparé sera proposé.

Épreuves avec temps compensés

Dans les épreuves regroupant des rameurs de classifications différentes, les départs sont décalés en utilisant la grille de temps compensés (voir annexe 2).

Une bande sonore peut être utilisée pour ces départs décalés.

En cas de faux départ d'un équipage, la procédure de course est maintenue, aucun équipage n'est rappelé et l'équipage ayant réalisé le faux départ se verra appliquer la compensation de temps initialement prévue à son chrono final à l'arrivée.

En cas de conditions météo difficiles, le comité d'équité du championnat se réserve le droit de faire partir l'ensemble des équipages en même temps et d'appliquer les compensations de temps initialement prévues aux temps finaux à l'arrivée.

6. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification aux championnats de France individuel para-aviron sont disponibles sur le site de la MAP.

7. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Pour participer à des épreuves des championnats de France FF Sport Adapté, les rameurs doivent avoir une licence FFSA. Cela sous-entend que le club doit être affilié à la FFSA (démarches à effectuer auprès du CD Sport Adapté local - **https://sportadapte.fr/se-licencier/**)

Ils doivent également avoir participé aux épreuves sélectives para-aviron adapté suivantes :

- Championnat régional d'aviron indoor FFSA pour se qualifier pour le Championnat de France indoor.
- Championnat régional FFSA pour se qualifier pour le Championnat de France bateau.

Toutes les courses para-aviron adapté sont soumises au règlement sportif FFSA.

Les entraîneurs des sportifs et arbitres officiant sur les championnats de France FFSA doivent également avoir une licence FFSA. Renseignements : **para-aviron-adapte@ffaviron.fr**

Les attestations ALD et MDPH peuvent être déposées par le club via l'Intranet Fédéral ou par le licencié via MyFFA.

Le délai de 15 jours avant la clôture des engagements correspond à la date d'ouverture des inscriptions

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE U17, U19, SENIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

VENDREDI 05 ET SAMEDI 06 FÉVRIER 2027 — STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. CALENDRIER

- Jeudi 15 octobre 2026 10h00 ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
- Jeudi 14 janvier 2027 14h00 clôture des inscriptions

- Du Jeudi 15 octobre 2026 au Jeudi 05 novembre 2026 tarifs réduits
- Du Vendredi 06 novembre 2026 au Mercredi 30 décembre 2026 tarifs pleins
- Du Jeudi 31 décembre 2026 au Jeudi 14 janvier 2027 tarifs majorés

2. ÉPREUVES

ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint dans le courant de l'année figurant sur sa licence (cf. Code indoor)

Épreuves individuelles – 2 000 m – *France*

U17	moins de 17 ans	(F-H)
U19	moins de 19 ans	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
S PR1	Senior - para-aviron 1	(F-H)
S PR2	Senior - para-aviron 2	(F-H)
S PR3	Senior - para-aviron 3	(F-H)

Épreuves individuelles sprint – 500 m – *France*

U17	moins de 17 ans	(F-H)
U19	moins de 19 ans	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
S PR1	Senior - para-aviron 1	(F-H)
S PR2	Senior - para-aviron 2	(F-H)
S PR3	Senior - para-aviron 3	(F-H)

Épreuves par équipe de 4 – Relais 8 x 250 m – *France*

U17MR4	moins de 17 ans - 2 femmes et 2 hommes
U19MR4	moins de 19 ans - 2 femmes et 2 hommes
SHR4	Senior - 4 hommes
SFR4	Senior - 4 femmes
SMR4	Senior - 2 femmes et 2 hommes
Avirose Δ	Senior - 4 femmes *dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer*
Avirose Δ	Senior -mixtes *dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer*

Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m – *France*

SMR4 AP	Senior - 4 aviron-partagé dont 50 % de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD	2 femmes et 2 hommes

Épreuves par équipe – 500 m à 4 – *France*

SME4 PV	Senior - 4 para-valide dont au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3	2 femmes et 2 hommes

Δ Épreuves hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le Code des compétitions d'aviron indoor.
Vous trouverez en annexe 3 l'ensemble des règles spécifiques à cet événement.

Participation

La possession d'une licence compétition FFAviron de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire : licence AC, BFC ou IC prise dans un club **OU** licence indoor individuelle (IIC) **OU** licence événementielle (EC).
Pour tous les participants non-titulaires d'une licence permettant la compétition, une licence événementielle (EC) sera obligatoirement proposée lors de l'inscription aux différentes épreuves.
Dans les épreuves par équipe, les relais sont ouverts à tous. Le Championnat de France relais est ouvert à l'ensemble des équipes. Seules les équipes homogènes de clubs peuvent rapporter des points pour le classement national indoor des clubs.

Engagements

Les inscriptions sont à effectuer sur **intranet.ffaviron.fr**.
La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur **www.championnats.aviron-indoor.fr**.
Des engagements tardifs pourront être acceptés moyennant le paiement d'un tarif spécifique et sous réserve de places disponibles.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de Champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFAviron, selon les mêmes conditions que celles décrites à l'article 5 du Règlement des championnats et critériums indoor et aux rameurs et rameuses de nationalité française disposant d'une licence autorisant la participation au championnat.
Un classement scratch de l'ensemble des participants sera publié et les rameurs ne rentrant pas dans les critéres de l'article 5 seront récompensés.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 05 février 2027** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.
Les informations concernant les classifications sont disponibles sur **https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification**.
Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.
La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron : **handicaps@ffaviron.fr**
Pour participer à la course SMR4 AP, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse **handicaps@ffaviron.fr**.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : **https://championnats.aviron-indoor.fr/**.

6. CONTACT

Informations complémentaires sur le site **www.championnats.aviron-indoor.fr**
Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr**

CHAMPIONNATS NATIONAUX LONGUE DISTANCE U19, SENIOR, MASTER ET AVIRON-PARTAGÉ

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE

SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 MARS 2027 — NANTES

1. CALENDRIER

• Lundi	02 février	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	23 février	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	26 février	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	05 mars	9h00	ouverture du parc à bateaux
• Vendredi	05 mars	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – Distance de course : 4 000 m – *National*

1	SM2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple – aviron-partagé	dont minimum 50 % de l'équipage ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

Samedi après-midi – distance de course : 8 000 m – *National*

2	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
3	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
4	SH4x	4 rameurs en couple
5	*SH4x FFSU*	*4 rameurs en couple*
6	MCH4x	4 rameurs en couple
7	MDH4x	4 rameurs en couple
8	MEH4x	4 rameurs en couple
9	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
10	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
11	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
12	U19H2x	2 rameurs en couple
13	U19F2x	2 rameuses en couple
14	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
15	*SF8+ FFSU*	*8 rameuses en pointe avec barreur*
16	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
17	MEF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
18	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
19	*SM4x FFSU*	*2 rameuses et 2 rameurs en couple*
20	MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
21	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
22	MEM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
23	SF2x	2 rameuses en couple
24	MCF2x	2 rameuses en couple
25	MEF2x	2 rameuses en couple

Dimanche matin – distance de course : 8 000 m – *National*

26	SH2x	2 rameurs en couple
27	MCH2x	2 rameurs en couple
28	MDH2x	2 rameurs en couple
29	MEH2x	2 rameurs en couple
30	U19H4x	4 rameurs en couple
31	U19F4x	4 rameuses en couple
32	U19H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
33	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
34	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
35	*SH8+ FFSU*	*8 rameurs en pointe avec barreur*
36	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
37	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
38	SF4x	4 rameuses en couple
39	*SF4x FFSU*	*4 rameuses en couple*
40	MCF4x	4 rameuses en couple
41	MEF4x	4 rameuses en couple
42	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
43	MCF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
44	MEF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
45	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
46	*SM8+ FFSU*	*4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur*
47	MCM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
48	MEM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation spécifique

Une réglementation spécifique en Annexe 1 régit ces championnats. Elle comporte un système de pénalités.

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Participation au championnat national longue distance Master

Un rameur Master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante. Les rameurs Master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2027. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.
Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Un rameur peut participer à plusieurs épreuves et dans plusieurs catégories d'âge.
Championnat de France FFSU : les engagements sont faits par la FFSU.

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

Catégories d'âge Master

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.
- A : âge minimum 27 ans.
- B : âge moyen 36 ans ou plus.
- C : âge moyen 43 ans ou plus.
- D : âge moyen 50 ans ou plus.
- E : âge moyen 55 ans ou plus.
- F : âge moyen 60 ans ou plus.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le **vendredi 05 mars 2027** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.
Les informations concernant les classifications sont disponibles sur **https://www ffaviron fr/competitions/informations-generales/classification**
Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.
La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron : **handicaps@ffaviron.fr**

Participation

Pour participer à la course SM2x AP, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à **handicaps@ffaviron.fr.**
Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages Para-Valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Temps compensés

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Cercle de l'Aviron de Nantes – Tél. 02 40 50 67 45 – **C44001@ffaviron.fr**

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX ÉLITE - INDIVIDUEL U19, SENIOR ET PARA-AVIRON CRITÉRIUMS INTERRÉGIONAUX U17

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MARS 2027

1. CALENDRIER

• Lundi	15 février	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	02 mars	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Lundi	15 mars	16h00	retour à la FFAviron de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

Des épreuves para-aviron adapté PR3-ID peuvent être prévues par l'organisateur si le programme le permet. Si tel est le cas, les épreuves doivent être référencées au calendrier de la FFSA.

U17 – distance de course 2000m – *Critérium*

1	U17F2- Crit	2 rameuses en pointe sans barreur
2	U17H2- Crit	2 rameurs en pointe sans barreur
3	U17F1x Crit	1 rameuse en couple
4	U17H1x Crit	1 rameur en couple

U19 – distance de course : 2 000 m

5	U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
6	U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
7	U19F1x	1 rameuse en couple
8	U19H1x	1 rameur en couple

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m

9	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
10	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
11	SF1x	1 rameuse en couple
12	SH1x	1 rameur en couple

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m

13	SF1x PR3	1 rameuse en couple (embarcation libre) – classification couple
14	SH1x PR3	1 rameur en couple (embarcation libre) – classification couple
15	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur *dont 2 rameuses* para *ou* avec *1 guide femme valide*
16	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur *dont 2 rameurs* para *ou* avec *1 guide homme ou femme valide*
17	SF1x PR1	1 rameuse en couple *(bateau World Rowing* - assise fixe avec dossier - *flotteurs obligatoires)*
18	SH1x PR1	1 rameur en couple *(bateau World Rowing* - assise fixe avec dossier - *flotteurs obligatoires)*
19	SF1x PR2	1 rameuse en couple *(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)*
20	SH1x PR2	1 rameur en couple *(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)*

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur

Pour pouvoir participer aux Critériums interrégionaux U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves qualificatives pour les Championnats de France Élite - Individuel ainsi que le Critérium national U17 sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.
Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.
Les équipages ayant annoncé préalablement leur non-participation au Championnat de France libèrent le quota qu'ils pourraient obtenir pour un autre équipage.
Pour les équipages mixtes de zone et hors-zone, un quota supplémentaire est attribué par équipage présent dans les quotas. Ces équipages sont qualifiés et cèdent leur quota à l'équipage suivant.
La qualification pour le Championnat de France Élite - Individuel s'opère par 3 voies différentes :

- En amont : Les équipages ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection).
- Aux championnats interrégionaux Élite - Individuel (selon les quotas attribués par zone en page 4 ou règle spécifique pour les para). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- À postériori : la DTN peut rattraper des athlètes U17 en cas de place disponible, U19 et U23 identifiés (cf. Règles de sélection)

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFAviron dans le cas des mixtes de clubs.
À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFAviron aux responsables de zone.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les Championnats de France Élite - Individuel sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Gravelines
- Zone Nord-Ouest : Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est : Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest : Cazaubon

4. RÉGLEMENTATIONS PARA-AVIRON

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être déjà classifiés pour pouvoir être engagés et titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

La qualification pour le championnat de France Élite - Individuel para-aviron s'opère par 2 voies différentes :

- En amont : une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le Championnat de France Élite - Individuel sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes des Règles de sélection de l'équipe de France Paralympique. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas obligés à participer aux championnats interrégionaux.
- Aux championnats interrégionaux Élite - Individuel : voir les règles de qualifications ci-dessous.
- En fonction du nombre d'engagés, la DTN proposera des regroupements d'épreuve afin de favoriser l'attractivité et la densité des courses.

Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au Championnat de France Élite - Individuel para-aviron, les équipages doivent réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant de la journée.

Exemple : Meilleur temps de référence de la journée SH1x : 95 % du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFAviron

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les engagements au Championnat de France Élite - Individuel sont faits automatiquement à l'issue des Championnats interrégionaux Élite - Individuel en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone **entre la réunion des délégués et le lundi 15 mars 2027 à 12h00**.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.
- Les coordonnateurs de zone retournent à **championnats@ffaviron.fr**, pour le **lundi 15 mars 2027 à 16h00**, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.

6. CONTACTS COORDINATEURS

• Zone Nord-Est :	Sportif : Léo RONCHARD	Technique : Yannick SCHULTE	Arbitre : Sandrine L'HUILLIER
• Zone Nord-Ouest :	Sportif : Jacky BLOQUET	Technique : Alexandre HUSS	Arbitre : Amélie ZECH
• Zone Sud-Est :	Sportif : Régis BOREL	Technique : Frédéric PERRIER	Arbitre : Nicolas PARQUIC
• Zone Sud-Ouest :	Sportif : Anthony PERROT	Technique : Yann VIDALINC	Arbitre : Rémi BOUSQUET

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE - INDIVIDUEL U19, SENIOR ET PARA-AVIRON
CRITÉRIUM NATIONAL U17

VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 MARS 2027 — CAZAUBON

1. CALENDRIER

• Mercredi	17 mars	17h00	validation de la liste des inscrits par la FFAviron
• Vendredi	19 mars	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Mercredi	24 mars	09h00	journée précédent la première course (cahier des charges) ouverture du parc à bateaux
• Jeudi	25 mars	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

U17 – distance de course 2000m - *Critérium*

1	U17F2- Crit	2 rameuses en pointe sans barreur
2	U17H2- Crit	2 rameurs en pointe sans barreur
3	U17F1x Crit	1 rameuse en couple
4	U17H1x Crit	1 rameur en couple

U19 – distance de course : 2 000 m – *France*

5	U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
6	U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
7	U19F1x	1 rameuse en couple
8	U19H1x	1 rameur en couple

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m – *France*

9	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
10	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
11	SF1x	1 rameuse en couple
12	SH1x	1 rameur en couple

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – *France*

13	SF1x PR3	1 rameuse en couple (embarcation libre) – classification couple
14	SH1x PR3	1 rameur en couple (embarcation libre) – classification couple
15	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur *dont 2 rameuses* para *ou* avec *1 guide femme valide*
16	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur *dont 2 rameurs* para *ou* avec *1 guide homme ou femme valide*
17	SF1x PR1	1 rameuse en couple *(bateau World Rowing* - assise fixe avec dossier - *flotteurs obligatoires)*
18	SH1x PR1	1 rameur en couple *(bateau World Rowing* - assise fixe avec dossier - *flotteurs obligatoires)*
19	SF1x PR2	1 rameuse en couple *(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)*
20	SH1x PR2	1 rameur en couple *(bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)*

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation
Les championnats de France Élite - Individuel ainsi que le Critérium national U17 sont ouverts aux équipages qualifiés lors des épreuves qualificatives et ceux listés par la DTN.

Engagements
Les équipages qualifiés et ceux listés par la DTN sont engagés sur **intranet.ffaviron.fr** par la FFAviron.

Incident de parcours
En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des Championnats de France Élite - Individuel.
Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.
Une modification du système de progression sera effectuée.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Épreuves para-aviron
Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 6.

Participation
Les championnats de France Élite - Individuel para-aviron sont ouverts aux équipages qualifiés lors des épreuves qualificatives et ceux listés par la DTN

Épreuves avec temps compensés
Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

Classement
Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs U19.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES
Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.
Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT
Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – **accueil@barbotantourisme.fr** – **www.barbotantourisme.fr**

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET CRITÉRIUM AVIRON-PARTAGÉ JEUNE

AVRIL-MAI 2027

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue — date limite de retour à la zone et à la FFAviron de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 1 000 m - *Critérium*

1	U15M2x AP Crit	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

JEUNE – distance de course : 500 m

2	épreuve U12 au choix de la Ligue (voir règlement de l'offre jeune)	

JEUNE – distance de course : 1 000 m

3	J12F2x	deux rameuses en couple
4	J12H2x	deux rameurs en couple
5	J12M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
6	J13F1x	1 rameuse en couple
7	J13H1x	1 rameur en couple
8	J14F1x	1 rameuse en couple
9	J14H1x	1 rameur en couple
10	J14F2x	2 rameuses en couple
11	J14H2x	2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de ligue Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Engagements aux championnats de ligue Jeune

Les engagements aux Championnats de ligue Jeune sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Ces championnats sont qualificatifs pour les Championnats interrégionaux Jeune et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au Championnat national Jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux Jeune

Les engagements aux Championnats interrégionaux Jeune sont faits automatiquement à l'issue des Championnats de ligue Jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.
À l'issue des Championnats de ligue Jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent transmettre aux responsables de zone le nom du délégué qui sera présent lors du Championnat interrégional Jeune.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue **avant le lundi suivant le championnat de ligue à 14h00**.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFAviron la liste des rameurs ayant participé à leur Championnat de ligue Jeune avec leur numéro de licence.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve U15 aviron-partagé

Un des deux rameurs doit être classifié ou fournir une attestation ALD/MDPH, l'autre doit être valide.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions.

5. PROGRAMME

Les programmes des Championnats de ligue Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER U17, U19 ET SENIOR
CHAMPIONNATS NATIONAUX MER MASTER ET AVIRON-PARTAGÉ

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 MAI 2027 (journée de repli le dimanche 30 mai) — SAINT-MALO

1. CALENDRIER

• Lundi	26 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	18 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	21 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	27 mai	9h00	ouverture du parc à bateaux
• Jeudi	27 mai	18h00	réunion d'information obligatoire pour les délégués

2. ÉPREUVES

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 6 km - *National*

1	SM2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié et pouvant utiliser un siège mobile

SÉNIOR – distance de course : 6 km – *France*

2	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
3	SM4+	2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
5	SH4x+	4 rameurs en couple avec barreur
6	SH2x	2 rameurs en couple
7	SH1x	1 rameur en couple
8	SF4x+	4 rameuses en couple avec barreur
9	SF2x	2 rameuses en couple
10	SF1x	1 rameuse en couple

MASTER – distance de course : 6 km - *National*

11	M40H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
12	M40H2x	2 rameurs en couple
13	M40H1x	1 rameur en couple
14	M40F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
15	M40F2x	2 rameuses en couple
16	M40F1x	1 rameuse en couple
17	M40M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
18	M40M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

U19 – distance de course : 6 km – *France*

19	U19H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
20	U19F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
21	U19M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
22	U19M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple

U17 – distance de course : 6 km – *France*

23	U17H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
24	U17F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
25	U17M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France et nationaux

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
Les rameuses et rameurs Master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.
Les rameuses et rameurs U17 doivent être titulaires du brevet aviron de mer niveau 3.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Le nouveau numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du Code des régates en mer.

Classements

Les classements se font par épreuve et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Pour participer à la course SM2x AP, les rameurs doivent être en capacité d'utiliser un siège mobile et envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse **handicaps@ffaviron.fr.**

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.
L'organisateur prévoit un écart de 30 à 40 minutes entre les courses d'une même catégorie.
Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.
Des manches qualificatives, des finales directes et des finales de classement pourront être organisées en fonction du nombre d'engagés.
Les épreuves U17 et U19, tout comme les épreuves Senior et Master, seront disputées au sein d'une même course jusqu'à 15 bateaux engagés au total. Un moyen d'identification des équipages U17 et Master sera fourni par la FFAviron quand les épreuves sont regroupées. Si ces courses doivent être dissociées, l'une des épreuves prendra le départ 10 à 20 minutes après l'horaire de la première épreuve.

• Vendredi	28 mai	matin	séries qualificatives si nécessaire et entraînement ou matinée de repli
• Vendredi	28 mai	après-midi	finales épreuves mixtes
• Samedi	29 mai	matin	finales épreuves femmes
• Samedi	29 mai	après-midi	finales épreuves hommes
• Dimanche	30 mai	journée de repli	

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société Nautique de la Baie de Saint-Malo – Quai des Bas Sablons 35400 SAINT-MALO – Tél. 02 23 18 20 30 - C35045@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIR – U19

VENDREDI 04 AU DIMANCHE 06 JUIN 2027 — MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	03 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	25 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	28 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	03 juin	14h00	ouverture du parc à bateaux
• Vendredi	04 juin	10h30	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

U19 – distance de course : 2 000 m – *France*

1	U19H2x	2 rameurs en couple
2	U19H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
3	U19H4x	4 rameurs en couple
4	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
5	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	U19F2x	2 rameuses en couple
7	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
8	U19F4x	4 rameuses en couple
9	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
Pour les conditions de participation, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critériums.
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Une rameuse ou un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves des Championnats de France Espoir U19 et U23.
Les barreurs ne sont pas concernés par cette restriction.

Système de choix de couloir

Il sera mis en place le système de choix de couloir en fonction des résultats du tour précédent.
Ex. : le meilleur temps du PCM pour les séries
Sur les tours suivants, le choix dépendra de la place et du temps dans le tour précédent.
L'équipage ayant le numéro 1 aura le premier choix de couloir et le numéro 6 choisira en dernier.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.
En fonction du nombre d'engagés et des amplitudes horaires, des finales de classement au-delà de la 24e place pourront être organisées.

• Vendredi	04 juin	après-midi	Parcours contre la montre U19
• Samedi	05 juin	matin	séries qualificatives U19
• Samedi	05 juin	après-midi	demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C U19
• Dimanche	06 juin	matin	finales U19

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – **regates.maconnaises@free.fr** ou **C71003@ffaviron.fr**

CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIR U23–

VENDREDI 04 AU DIMANCHE 06 JUIN 2027 — MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	03 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	25 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	28 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	03 juin	14h00	ouverture du parc à bateaux
• Vendredi	04 juin	10h30	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

U23 – distance de course : 2 000 m

1	U23F2x	2 rameuses en couple
2	U23H2x	2 rameurs en couple
3	U23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
4	U23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
5	U23F4x	4 rameuses en couple
6	U23H4x	4 rameurs en couple
7	U23M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
8	U23M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
Pour les conditions de participation, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critériums.
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Une rameuse ou un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves des Championnats de France Espoir U19 et U23.
Les barreurs ne sont pas concernés par cette restriction.

Système de choix de couloir

Il sera mis en place le système de choix de couloir en fonction des résultats du tour précédent.
Ex. : le meilleur temps du PCM pour les séries
Sur les tours suivants, le choix dépendra de la place et du temps dans le tour précédent.
L'équipage ayant le numéro 1 aura le premier choix de couloir et le numéro 6 choisira en dernier.

Système de progression

Les épreuves U23M2x et U23M8+ auront un système de progression spécifique:
PCM => FA et FB, les suivants seront classés en fonction de leurs classements au PCM.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.
En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24e place pourront être organisées.

• Vendredi	04 juin	après-midi	Parcours contre la montre U23
• Samedi	05 juin	matin	séries qualificatives U23
• Samedi	05 juin	après-midi	demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C U23
• Dimanche	06 juin	après-midi	finales U23

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – **regates.maconnaises@free.fr** ou **C71003@ffaviron.fr**

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET CRITÉRIUM INTERRÉGIONAUX AVIRON-PARTAGÉ JEUNE

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2027

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue — date limite de retour à la zone et à la FFAviron de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

1	J13F1x	1 rameuse en couple
2	J13H1x	1 rameur en couple
3	J14F1x	1 rameuse en couple
4	J14H1x	1 rameur en couple
5	J14F2x	2 rameuses en couple
6	J14H2x	2 rameurs en couple

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 1 000 m – *Critérium*

7	U15M2x AP Crit	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Engagements aux championnats interrégionaux Jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux Jeune sont faits automatiquement à l'issue des Championnats de ligue Jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : Mantes-La-Jolie
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve U15 aviron-partagé

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié l'autre doit être valide.
Les U15 aviron partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.
Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions

5. PROGRAMME

Les programmes des Championnats interrégionaux Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

6. CONTACT

• Zone Nord-Est :	Sportif : Léo RONCHARD	Technique : Charlotte CULTY	Arbitre : Sandrine L'HUILLIER
• Zone Nord-Ouest :	Sportif : Jacky BLOQUET	Technique : Alexandre HUSS	Arbitre : Amélie ZECH
• Zone Sud-Est :	Sportif : Régis BOREL	Technique : Frédéric PERRIER	Arbitre : Nicolas PARQUIC
• Zone Sud-Ouest :	Sportif : Anthony PERROT	Technique : Yann VIDALINC	Arbitre : Rémi BOUSQUET

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX U17
ET CRITÉRIUM INTERRÉGIONAUX AVIRON-PARTAGÉ U17

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2027

1. CALENDRIER

- Lundi 17 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
- Mardi 01 juin 14h00 clôture des inscriptions
  17h00 consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

U17 – distance de course : 1 500 m

1	U17H2x	2 rameurs en couple
2	U17H1x	1 rameur en couple
3	U17H4x	4 rameurs en couple
4	U17H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	U17H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
8	U17F2x	2 rameuses en couple
9	U17F1x	1 rameuse en couple
10	U17F4x	4 rameuses en couple
11	U17F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
12	U17F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
13	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

AVIRON-PARTAGÉ U17 – distance de course : 1 500 m – *Critérium*

14	U17M2x AP Crit	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur et barreur

Pour pouvoir participer aux Championnats interrégionaux U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.
Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critériums.
À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages.
En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.

Engagements au Championnat de France U17

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.
À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 15 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à **championnats@ffaviron.fr** la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms et les numéros de licences des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors du Championnat de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour le Championnat de France U17 sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : Mantes-La-Jolie
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages des épreuves aviron-partagé U17

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié, l'autre doit être valide.
Les U17 aviron-partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.
Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

6. CONTACTS COORDINATEURS

• Zone Nord-Est :	Sportif : Léo RONCHARD	Technique : Charlotte CULTY	Arbitre : Sandrine L'HUILLIER
• Zone Nord-Ouest :	Sportif : Jacky BLOQUET	Technique : Alexandre HUSS	Arbitre : Amélie ZECH
• Zone Sud-Est :	Sportif : Régis BOREL	Technique : Frédéric PERRIER	Arbitre : Nicolas PARQUIC
• Zone Sud-Ouest :	Sportif : Anthony PERROT	Technique : Yann VIDALINC	Arbitre : Rémi BOUSQUET

CHAMPIONNAT NATIONAL MASTER ET AVIRON-PARTAGÉ MASTER

VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 JUIN 2027 — LIBOURNE

1. CALENDRIER

• Lundi	24 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	15 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	18 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Mercredi	23 juin	17h00	ouverture du parc à bateauxx
• Jeudi	24 juin	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Vendredi matin – distance de course : 1 000 m – *National*

1	MDH1x	1 rameur en couple	D
2	MDF1x	1 rameuse en couple	D
3	MAH2x	2 rameurs en couple	A
4	MAF2x	2 rameuses en couple	A
5	MBH2x	2 rameurs en couple	B
6	MBF2x	2 rameuses en couple	B
7	MEH2x	2 rameurs en couple	E
8	MEF2x	2 rameuses en couple	E
9	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
10	MCH4x	4 rameurs en couple	C
11	MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	C
12	MFM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
13	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D

Vendredi après-midi– distance de course : 1 000 m – *National*

14	MEH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	E
15	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C
16	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
17	MCF4x	4 rameuses en couple	C
18	MDH4x	4 rameurs en couple	D
19	MDF4x	4 rameuses en couple	D
20	MFH4x	4 rameurs en couple	F
21	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
22	MGH1x	1 rameur en couple	G
23	MHH1x	1 rameur en couple	H
24	MHF1x	1 rameuse en couple	H

Samedi matin – distance de course : 1 000 m – *National*

25	MCH1x	1 rameur en couple	C
26	MFH1x	1 rameur en couple	F
27	MFF1x	1 rameuse en couple	F
28	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B
29	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
30	MCF2x	2 rameuses en couple	C
31	MDH2x	2 rameurs en couple	D
32	MDF2x	2 rameuses en couple	D
33	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
34	MHM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	H
35	MEF4x	4 rameuses en couple	E
36	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
37	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C

Samedi après-midi – distance de course : 1 000 m – *National*

38	MFF4x	4 rameuses en couple	F
39	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
40	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
41	MBM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	B
42	MDM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	D
43	MGM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	G
44	MAM2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié	A
45	MCH2x	2 rameurs en couple	C
46	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D
47	MCF1x	1 rameuse en couple	C
48	MEH1x	1 rameur en couple	E
49	MEF1x	1 rameuse en couple	E

Dimanche matin – distance de course : 1 000 m – *National*

50	MBF1x	1 rameuse en couple	B
51	MBH1x	1 rameur en couple	B
52	MDF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	D
53	MCH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	C
54	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
55	MFF2x	2 rameuses en couple	F
56	MFH2x	2 rameurs en couple	F
57	MGH2x	2 rameurs en couple	G
58	MGF2x	2 rameuses en couple	G
59	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D
60	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A
61	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
62	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
Un rameur Master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs Master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2027. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classement

Un classement national Master sera établi à l'issue du championnat.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Participation

Pour participer à la course MAM2x AP, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'évènement à **handicaps@ffaviron.fr**.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	25 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A
• Vendredi	25 juin	après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Samedi	26 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A
• Samedi	26 juin	après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Dimanche	27 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.
- A : âge minimum 27 ans.
- B : âge moyen 36 ans ou plus.
- C : âge moyen 43 ans ou plus.
- D : âge moyen 50 ans ou plus.
- E : âge moyen 55 ans ou plus.
- F : âge moyen 60 ans ou plus.
- G : âge moyen 65 ans ou plus.
- H : âge moyen 70 ans ou plus.

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne – Tél. 05 57 51 25 97 – **C33042@ffaviron.fr** – **www.cnlibourne.fr**

CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR U17
ET CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ U17

VENDREDI 02 AU DIMANCHE 04 JUILLET 2027 — VICHY

1. CALENDRIER

• Mardi	22 juin	17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	25 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Mercredi	30 juin	17h00	ouverture du parc à bateaux
• Jeudi	01 juillet	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

U17 – distance de course : 1 500 m – *France*

1	U17H2x	2 rameurs en couple
2	U17H1x	1 rameur en couple
3	U17H4x	4 rameurs en couple
4	U17H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	U17H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
8	U17F2x	2 rameuses en couple
9	U17F1x	1 rameuse en couple
10	U17F4x	4 rameuses en couple
11	U17F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
12	U17F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
13	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur

AVIRON-PARTAGÉ U17 – distance de course : 1 500 m – *Critérium*

14	U17M2x AP Crit	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur et barreur

Pour pouvoir participer au Championnat de France Avenir U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages des épreuves aviron-partagé U17

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié, l'autre doit être valide.
Les U17 aviron-partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.
Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	02 juillet	matin	séries U17
• Samedi	03 juillet	après-midi	demi-finales U17
• Dimanche	04 juillet	matin	finales U17

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club d'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – **C03003@ffaviron.fr** – **www.clubavironvichy.asso.fr**

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET AVIRON PARTAGÉ JEUNE

VENDREDI 02 AU DIMANCHE 04 JUILLET 2027 — VICHY

1. CALENDRIER

• Lundi	01 juin	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	22 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	25 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Mercredi	30 juin	17h00	ouverture du parc à bateaux
• Jeudi	01 juillet	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m – *National*

1	U15F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
2	U15F8x+	8 rameuses en couple avec barreur
3	U15H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
4	U15H8x+	8 rameurs en couple avec barreur
5	U15M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
6	U15M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 1 000 m – *National*

7	U15M2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur et barreur

Pour pouvoir participer au Championnat national Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement des championnats et critériums.
75 % des rameurs composant un équipage U15 doivent avoir participé aux Championnats de ligue Jeune.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du Championnat national Jeune.
L'engagement en deux de couple mixte est limité à un équipage par club.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve aviron-partagé U15

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié, l'autre doit être valide.
Les U15 aviron-partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.
Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	02 juillet	après-midi	séries U15
• Samedi	03 juillet	matin	demi-finales U15
• Dimanche	04 juillet	après-midi	finales U15

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club d'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – **C03003@ffaviron.fr** – **www.clubavironvichy.asso.fr**

CHAMPIONNATS NATIONAUX SPRINT U19, U23, SENIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

VENDREDI 09 ET DIMANCHE 11 JUILLET 2027 — PONT-A-MOUSSON

1. CALENDRIER

• Lundi	07 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	29 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	02 juillet	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	08 juillet	14h00	ouverture du parc à bateaux
• Vendredi	09 juillet	12h00	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

Vendredi après-midi – distance de course : 500 m – *National*

1	U19H4x	4 rameurs en couple
2	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
3	U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
4	U19F2x	2 rameuses en couple
5	M40F2x	2 rameuses en couple
6	M40H4x	4 rameurs en couple
7	SF1x	1 rameuse en couple
8	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
9	SH4x	4 rameurs en couple
10	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur

Samedi matin – distance de course : 500 m – *National*

11	U19F1x	1 rameuse en couple
12	U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
13	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
14	U19H2x	2 rameurs en couple
15	M40H2x	2 rameurs en couple
16	M40F4x	4 rameuses en couple
17	SH2x	2 rameurs en couple
18	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreuse
19	SF4x	4 rameuses en couple
20	SH1x	1 rameur en couple
21	SF1x PR1	1 rameuse en couple classifiée PR1 -
22	SH1x PR1	1 rameur en couple -classifié PR1
23	SF1x PR2	1 rameuse en couple classifiée PR2
24	SH1x PR2	1 rameur en couple classifié PR2
25	SF1x PR3	1 rameuse en couple classifiée PR3 « pointe et couple » et « pointe »
26	SH1x PR3	1 rameur en couple classifié PR3 « pointe et couple » et « pointe »

Samedi après-midi – distance de course : 500 m – *National*

27	U19H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
28	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreuse
29	U19H1x	1 rameur en couple
30	U19F4x	4 rameuses en couple
31	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
32	SF2x	2 rameuses en couple
33	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
34	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur

Dimanche matin – distance de course : 500 m – *National*

35	SF2x PR	2 rameuses en couple classifiées PR1, et/ou PR2 et/ou PR3
36	SH2x PR	2 rameurs en couple classifiés PR1, et/ou PR2 et/ou PR3
37	M40M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
38	M40M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
39	U23M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
40	U19M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
41	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
42	U19M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
43	M40M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
44	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
45	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
46	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.
Les rameuses et rameurs Master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les rameurs peuvent participer aux épreuves en 1x du samedi et aux épreuves en 2x le dimanche.
Les épreuves du dimanche en 2x sont ouvertes aux équipages homogènes et mixtes de clubs composés en totalité de rameurs classifiés.
Les rameurs PR3 classifiés en pointe sont autorisés à participer aux épreuves en 1x et 2x.
Rappel : un rameur para classifié peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex : un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).
En fonction du nombre d'engagés, la DTN proposera des regroupements d'épreuve afin de favoriser l'attractivité et la densité des courses.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place **le vendredi 09 juillet** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.
La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron : **handicaps@ffaviron.fr**

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Des finales C pour les épreuves à plus de 24 partants peuvent être organisées en fonction de la grille horaire.

- Matin et après-midi — séries qualificatives puis finales B et A
- Courses 1x para-aviron — séries le samedi matin et finale le samedi après-midi
- Course 2x para-aviron — séries le dimanche matin en début de bloc et finales en fin de bloc

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société Nautique de Pont-à-Mousson – 03 83 81 37 31 – **C54002@ffaviron.fr - https://www.avironpam.fr**

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON SPRINT DE PLAGE U17, U19 ET SENIOR
CRITÉRIUMS NATIONAUX D'AVIRON SPRINT DE PLAGE U17, U19, SENIOR ET MASTER

VENDREDI 03 AU DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2027 — BÉDANNE

1. CALENDRIER

• Lundi	09 août	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	24 août	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	27 août	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	02 septembre	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour toutes les épreuves

2. ÉPREUVES

Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

SÉNIOR – distance sur l'eau : 500 m en aller et retour – *France*

1	SF1x	1 rameuse en couple
2	SH1x	1 rameur en couple
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
4	SM4x+ Crit Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur Δ

MASTER – distance sur l'eau : 500 m en aller et retour – *Critérium*

5	M40M2x Crit Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple Δ

U19 – distance sur l'eau : 500 m en aller et retour – *France*

6	U19F1x	1 rameuse en couple
7	U19H1x	1 rameur en couple
8	U19M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
9	U19M4x+ Crit Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur Δ

U17 – distance sur l'eau : 500 m en aller et retour – France/*Critérium*

10	U17M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
11	U17M4x+ Crit Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur Δ

AVIRON-PARTAGÉ – distance sur l'eau : 500 m en aller et retour – *Critérium*

12	SM2x AP Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié Δ

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves des championnats de France sont réservées aux équipages homogènes de club.
Les Critériums nationaux d'aviron sprint de plage U17, U19, Senior et Master sont ouverts à la fois aux équipages homogènes de clubs et aux équipages mixtes de clubs
Les rameuses et rameurs U17 doivent être titulaires du « Brevet aviron de mer –niveau 3 ».
La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.
Les rameurs U19, masters et seniors peuvent doubler.

Matériel

La FFAviron conventionne avec un ou plusieurs constructeurs de bateaux afin que les embarcations identiques par catégorie soient mises à disposition, moyennant une participation financière.
L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Autant que possible, des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours. Elles seront communiquées sur la page fédérale du Championnat de France après les inscriptions.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.
Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

• Vendredi	03 septembre	matin	parcours contre la montre SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x
			repêchages et/ou huitièmes de finale SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x
		après-midi	phases finales SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x
• Samedi	04 septembre	matin	parcours contre la montre SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x
			repêchages et/ou huitièmes de finale SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x
		après-midi	phases finales SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x
• Dimanche	05 septembre	matin	parcours contre la montre SM4x+, SM2x AP, U17M4x+ et U19M4x+
			repêchages et/ou huitièmes de finale SM4x+, SM2x AP, U17M4x+ et U19M4x+
		après-midi	phases finales SM4x+, SM2x AP, U17M4x+ et U19M4x+

5. APPLICATION DU CODE DES RÉGATES MER

Application de l'Article 47 : attribution des lignes de bouées, sur les courses précédant les phases finales.
Pour les courses suivantes, les équipages devront choisir leur couloir préférentiel jusqu'en finale et ne pourront pas en changer après chaque tour.
L'attribution se fera en fonction du temps réalisé lors du dernier parcours pris en compte.

6. CONTACT

Ligue d'Aviron de Normandie – Antoine Beltramello – Tél. 06 61 77 53 48 – **LR09@ffaviron.fr**

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE – TROPHÉE DES CLUBS SENIOR ET PARA-AVIRON

VENDREDI 01 ET DIMANCHE 03 OCTOBRE 2027 — MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

• Lundi	30 août	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	21 septembre	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	24 septembre	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	01 octobre	14h00	ouverture du parc à bateaux
• Vendredi	01 octobre	11h30	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – *France*

1	SH2x PR	2 rameurs en couple classifiés PR1, PR2 ou PR3
2	SF2x PR	2 rameuses en couple classifiées PR1, PR2 ou PR3

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m – *France*

3	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
4	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
5	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
6	SH4-PL	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
7	SF2x	2 rameuses en couple
8	SH2x	2 rameurs en couple
9	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
10	SH2x PL	2 rameurs en couple poids léger
11	SF4x	4 rameuses en couple
12	SH4x	4 rameurs en couple
13	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
14	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
15	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
16	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque club.

Système de progression

Les épreuves SM2x et SM8+ auront un système de progression spécifique:
PCM => FA et FB, les suivants seront classés en fonction de leurs classements au PCM.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs classifiés.
Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 2x.
Rappel : un rameur classifié para-aviron peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex : un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	01 octobre	après-midi	parcours contre la montre
• Samedi	02 octobre	matin	séries qualificatives Senior
			séries para-aviron
		après-midi	demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C Senior
• Dimanche	03 octobre	matin	finales D et C Senior
			finales para-aviron
			finales B et A Senior

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – **C78022@ffaviron.fr**

COUPE DE FRANCE CNR DES RÉGIONS

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 OCTOBRE 2027 — VICHY

1. CALENDRIER

• Lundi	04 octobre	08h00	ouverture des inscriptions sur **intranet.ffaviron.fr**
• Mardi	26 octobre	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur **ffaviron.fr**
• Jeudi	28 octobre	17h00	consultation de l'ordre des départs sur **ffaviron.fr**
• Vendredi	29 octobre	18h00	réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m ou 2 000 m			**Dimanche – distance de course : 500 m**		
1	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	U17H4x	4 rameurs en couple	18	U17H4x	4 rameurs en couple
4	U17F4x	4 rameuses en couple	19	U17F4x	4 rameuses en couple
5	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	U19H4x	4 rameurs en couple	23	U19H4x	4 rameurs en couple
9	U19F4x	4 rameuses en couple	24	U19F4x	4 rameuses en couple
10	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

La coupe de France CNR des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours.
Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue.
Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquer.
Pesée unique pour les barreuses et barreurs le samedi matin entre 2h et 1h avant chaque course.
Les équipes étrangères ont la possibilité de s'inscrire à l'événement.

Équipe

La constitution des équipes de ligue est libre. Les ligues peuvent présenter des équipages dans les épreuves qu'elles veulent.
Une ligue peut engager plusieurs équipages dans une même épreuve, dans ce cas, seul l'équipage le mieux placé marque des points dans le classement des ligues.
Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligues.

Engagements

La licence prise en compte est celle de la saison 2027.
Les engagements sont libres et se font uniquement sur **intranet.ffaviron.fr** par chaque ligue.
Des changements seront autorisés jusqu'à la réunion des délégués. Dans la mesure du possible et pour faciliter le traitement, nous vous invitons à communiquer ces changements dès qu'ils sont arrêtés à l'adresse **championnats@ffaviron.fr**

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.
Classement général : classement effectué sur le nombre de médailles d'or puis d'argent puis de bronze.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club d'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – **C03003@ffaviron.fr** – **www.clubavironvichy.asso.fr**

COUPE DE FRANCE CNR DES RÉGIONS

Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

Il sera possible de faire en fonction du bassin :
- Pour les courses à 7 partants : 2 séries et finale A à 7
- Pour les courses à 13 partants : 3 séries, finale A à 7 et finale B à 6.
- ...

MAIF AVIRON INDOOR
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR UNIVERSITAIRE FFSU

JEUDI 04 FÉVRIER 2027 — STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation
Consultez la réglementation de la FFSU : **www.sport-u.com/aviron**

Participation
Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.
Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site **www.sport-u.com**

Engagements
Les engagements sont faits par la FFSU.

Classements
Un classement est établi par la FFSU.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES
Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : **https://championnats.aviron-indoor.fr/**.

3. CONTACT
Informations complémentaires sur le site **www.championnats.aviron-indoor.fr** – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr**

MAIF AVIRON INDOOR
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR SCOLAIRE UNSS

VENDREDI 05 FÉVRIER 2027 — STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation
Consultez la réglementation de l'UNSS : **www.unss.org/nautique** et le site de l'aviron scolaire : **https://scolaire.ffaviron.fr/**

Engagements
Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements sur le serveur **OPUSS** en fonction du calendrier régional de l'UNSS.
Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).
Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Classements
Un classement est établi par l'UNSS.

2. RÉGLEMENTATION AVIRON PARTAGÉ
Consultez la réglementation de l'UNSS : **https://www.unss.org/sport-partage**

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES
Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : **https://championnats.aviron-indoor.fr/**.

4. CONTACT
Informations complémentaires sur le site **www.championnats.aviron-indoor.fr** – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr**

MAIF AVIRON INDOOR
RENCONTRE NATIONALE AVIRON INDOOR UGSEL

VENDREDI 05 FÉVRIER 2027 — STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation
Consultez la réglementation de l'UGSEL : **www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/rencontre%20aviron%20indoor%20reglement.pdf** et le site de l'aviron scolaire : **https://scolaire.ffaviron.fr/**

Participation
Chaque participant doit être licencié à l'UGSEL.

Engagements
Les engagements se font sur le serveur **Usport** auprès de l'UGSEL, via les services régionaux.

Classements
Un classement est établi par l'UGSEL sur l'addition des deux temps réalisés au relais et au 1 000 m.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES
Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : **https://championnats.aviron-indoor.fr/**.

3. CONTACT
Information sur le site de l'UGSEL : **www.ugsel.org/competitions/sports-individuels/aviron**
Informations complémentaires sur le site **www.championnats.aviron-indoor.fr** – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr**

MAIF AVIRON INDOOR
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR AVIRON ADAPTÉ FFSA

VENDREDI 05 ET SAMEDI 06 FÉVRIER 2027 — **STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS**

1. ÉPREUVES

Épreuves individuelles – 1 000 m

U16-U18F PR3-ID BC	femme U16 - U18	BC
U16-U18H PR3-ID BC	homme U16 - U18	BC
SF PR3-ID BC	femme adulte	BC
SH PR3-ID BC	homme adulte	BC
U16-U18F PR3-ID CD	femme U16 - U18	CD
U16-U18H PR3-ID CD	homme U16 - U18	CD
SF PR3-ID CD	femme adulte	CD
SH PR3-ID CD	homme adulte	CD
U16-U18F PR3-ID DE	femme U16 - U18	DE
U16-U18H PR3-ID DE	homme U16 - U18	DE
SF PR3-ID DE	femme adulte	DE
SH PR3-ID DE	homme adulte	DE

Épreuves individuelles sprint – 500 m

U16-U18F PR3-ID BC	femme U16 - U18	BC
U16-U18H PR3-ID BC	homme U16 - U18	BC
SF PR3-ID BC	femme adulte	BC
SH PR3-ID BC	homme adulte	BC
U16-U18F PR3-ID CD	femme U16 - U18	CD
U16-U18H PR3-ID CD	homme U16 - U18	CD
SF PR3-ID CD	femme adulte	CD
SH PR3-ID CD	homme adulte	CD
U16-U18F PR3-ID DE	femme U16 - U18	DE
U16-U18H PR3-ID DE	homme U16 - U18	DE
SF PR3-ID DE	femme adulte	DE
SH PR3-ID DE	homme adulte	DE

Épreuves individuelles sprint – 2 min

U16-U18F PR3-ID AB	femme U16 - U18	AB
U16-U18H PR3-ID AB	homme U16 - U18	AB
SF PR3-ID AB	femme adulte	AB
SH PR3-ID AB	homme adulte	AB

Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m

TAHR4 PR3-ID ABC	4 femmes ou hommes *dont au moins un AB*
TAHR4 PR3-ID BCD	4 femmes ou hommes *dont au moins un BC*
TAMR4 PR3-ID ABCDE	équipe mixte composé d'*au moins 2 femmes*

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : **https://sportadapte.fr/**
Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFAviron).

Participation

La possession d'une licence FFSA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire.
Les catégories d'âge sont celles acquises au 1er janvier de l'année en cours.
Les sportifs devront avoir participé aux championnats régionaux indoor.
L'ensemble des épreuves sont ouvertes au Championnat de France pour toutes les classes et toutes les catégories s'il y a :

- au moins 3 personnes engagées (ayant participé à une compétition qualificative ou obtenu une dérogation)

OU

- une personne au moins qui a participé à une compétition qualificative

Engagements

Les engagements sont à effectuer sur **intranet.ffaviron.fr** pour les rameurs ayant la double licence FFSA-FFAviron (voir page 7).
Pour les rameurs possédant uniquement une licence FFSA, les engagements sont à envoyer à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr** dans les mêmes délais.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFSA.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2026/2027, les années de naissance des catégories U16-U18 sont les suivantes : 2008, 2009, 2010, 2011.
L'ensemble des relais sont ouverts à toutes les catégories d'âges.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : **https://championnats.aviron-indoor.fr/**.

4. CONTACT

Pour toute question concernant le règlement FFSA : **emilie.laissus@sportadapte.fr**
Informations complémentaires sur le site **www.championnats.aviron-indoor.fr**
Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr**

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SÉLECTIFS
PARA-AVIRON ADAPTÉ FFSA

MAI 2027

1. CALENDRIER

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA)
– distance de course : 500 m

1	*U16-U18 F1x AB*	*1 rameuse en couple – Jeune*	*classe AB*	*11*	*F1x BC*	*1 rameuse en couple – adulte*	*classe BC*
2	*U16-U18 H1x AB*	*1 rameur en couple – Jeune*	*classe AB*	*12*	*H1x BC*	*1 rameur en couple – adulte*	*classe BC*
3	*U16-U18 F1x BC*	*1 rameuse en couple – Jeune*	*classe BC*	*13*	*F1x CD*	*1 rameuse en couple – adulte*	*classe CD*
4	*U16-U18 H1x BC*	*1 rameur en couple – Jeune*	*classe BC*	*14*	*H1x CD*	*1 rameur en couple – adulte*	*classe CD*
5	*U16-U18 F1x CD*	*1 rameuse en couple – Jeune*	*classe CD*	*15*	*F1x DE*	*1 rameuse en couple – adulte*	*classe DE*
6	*U16-U18 H1x CD*	*1 rameur en couple – Jeune*	*classe CD*	*16*	*H1x DE*	*1 rameur en couple – adulte*	*classe DE*
7	*U16-U18 F1x DE*	*1 rameuse en couple – Jeune*	*classe DE*	*17*	*H2x BCD*	*2 rameurs en couple*	*classe BC-CD*
8	*U16-U18 H1x DE*	*1 rameur en couple – Jeune*	*classe DE*	*18*	*H2x CDE*	*2 rameurs en couple*	*classe CD-DE*
9	*F1x AB*	*1 rameuse en couple – adulte*	*classe AB*	*19*	*M2x BCD*	*1 rameuse et 1 rameur en couple*	*classe BC-CD*
10	*H1x AB*	*1 rameur en couple – adulte*	*classe AB*	*20*	*M2x CDE*	*1 rameuse et 1 rameur en couple*	*classe CD-DE*
				21	*4Yx+ BCDE*	*yolette à 4 rameuses ou rameurs/toute catégorie en couple avec barreur adapté (classé CD ou DE)*	

3. RÉGLEMENTATION FFSA – PARA-AVIRON ADAPTÉ

Participation

Les rameurs doivent participer à ces épreuves pour se qualifier au Championnat de France FFSA (en bateau individuel et/ou en bateau long).
Les mixtes de clubs sont autorisées pour les rameurs isolés, entre clubs d'une même région (engagement par mail auprès de Charlotte CULTY). Dans ce cas, l'équipage mixte doit participer au championnat régional.
Voir le règlement para-aviron adapté 2026-2028 de la FFSA : **https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/**
Les épreuves de deux de couple masculin sont ouvertes aux féminines. En cas de moins de 3 équipages mixtes engagés, composés d'un homme et d'une femme en BC et CD, l'épreuve sera classée en deux de couple masculin.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2026/2027, les années de naissance des catégories sont les suivantes : U16 - U18 : 2008, 2009, 2010, 2011

4. PROGRAMME

Les programmes des Championnats de ligue Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES
CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI 2027 — PONT-À-MOUSSON

1. CALENDRIER

• Vendredi	14 mai	17h00	réunion des accompagnateurs d'équipes et jeunes coachs des établissements UNSS
		17h30	prise en charge des jeunes arbitres UNSS par les responsables de leur suivi UNSS et les arbitres FFAviron
• Vendredi	14 mai	18h00	réunion des délégués des établissements FFSU

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : **www.unss.org/nautique**

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : **www.sport-u.com/aviron**

3. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.
Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).
Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.
Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site **www.sport-u.com**.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Société Nautique de Pont-à-Mousson – 03 83 81 37 31 – **C54002@ffaviron.fr - https://www.avironpam.fr**

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-AVIRON ADAPTÉ FFSA

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MAI 2027 — LÉRY-POSES

1. ÉPREUVES

PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA) – distance de course : 500 m

1	U16-U18 F1x AB	1 rameuse en couple – Jeune	classe AB
2	U16-U18 H1x AB	1 rameur en couple – Jeune	classe AB
3	U16-U18 F1x BC	1 rameuse en couple – Jeune	classe BC
4	U16-U18 H1x BC	1 rameur en couple – Jeune	classe BC
5	U16-U18 F1x CD	1 rameuse en couple – Jeune	classe CD
6	U16-U18 H1x CD	1 rameur en couple – Jeune	classe CD
7	U16-U18 F1x DE	1 rameuse en couple – Jeune	classe DE
8	U16-U18 H1x DE	1 rameur en couple – Jeune	classe DE
9	F1x AB	1 rameuse en couple – adulte	classe AB
10	H1x AB	1 rameur en couple – adulte	classe AB
11	F1x BC	1 rameuse en couple – adulte	classe BC
12	H1x BC	1 rameur en couple – adulte	classe BC
13	F1x CD	1 rameuse en couple – adulte	classe CD
14	H1x CD	1 rameur en couple – adulte	classe CD
15	F1x DE	1 rameuse en couple – adulte	classe DE
16	H1x DE	1 rameur en couple – adulte	classe DE
17	H2x BCD	2 rameurs en couple	classe BC-CD
18	H2x CDE	2 rameurs en couple	classe CD-DE
19	M2x BCD	1 rameuse et 1 rameur en couple	classe BC-CD
20	M2x CDE	1 rameuse et 1 rameur en couple	classe CD-DE
21	4Yx+ BCDE	yolette à 4 rameuses ou rameurs/toute catégorie en couple avec barreur adapté (classé CD ou DE)	

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : **https://sportadapte.fr/**

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages ayant participé aux championnats régionaux FFSA.
L'ensemble des épreuves sont ouvertes au Championnat de France pour toutes les classes et toutes les catégories s'il y a :

- au moins 3 personnes engagées (ayant participé à une compétition qualificative ou obtenu une dérogation)

OU

- une personne au moins qui a participé à une compétition qualificative

Engagements

Les engagements se font par formulaire papier disponible auprès de la FFSA.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2026/2027, les années de naissance des catégories U16-U18 sont les suivantes : 2009, 2010, 2011, 2012

distance de course : 500 m

3. CONTACTS

FFSA : **emilie.laissus@sportadapte.fr**

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE – INDIVIDUEL – U19 ET SENIOR
CRITÉRIUM NATIONAL U17

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries.
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries, les autres en Finales C dès 14 partants
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 20 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries, les autres en Finale D pour 20 partants
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
21 partants et plus	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, 25e à 30e en finale E (si plus de 26 partants), 31 à 36 en finale F (si plus de 32 partants), 37 à 42 en finale G (si plus de 38 partants)
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4es et les 2 meilleurs temps des 5es et 6es en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries		Demi-finales Option 1	Demi-finales Option 2	Finales	
S1	1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA	1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 3-S1 3-S2
S2	2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB	4-S1 4-S2 5-S1 5-S2 6-S1 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 20 partants

Séries		Demi-finales Option 1		Demi-finales Option 2		Finales	
S1	1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 3-S1 4-S2 4-S3	DF A/B1	1-S1 1-S3 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2	2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	1-S3 2-S1 2-S2 3-S2 3-S3 4-S1	DF A/B2	1-S2 2-S1 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3	3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM					FC	5-S1 5-S2 5-S3 6-S1 6-S2 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants, finale D à partir de 20 partants

Système de 21 partants et plus

Séries		Demi-finales Option 1		Demi-finales Option 2		Finales	
S1	1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	1-S1 1-S4 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	DF A/B1	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2	2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	1-S2 1-S3 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	DF A/B2	1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 3-S1 3-S3	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3	3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM					FC	4-S1 4-S2 4-S3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4	4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM					FD	3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque : . finale E à partir de 26 partants, finale F à partir de 32 partants et finale G à partir de 38 partants

Exemple de codage

- 1-PCM — 1er du parcours contre la montre
- 2-PCM — 2e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 — 1er de la série 1
- 2-S1 — 2e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 — 1er de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 — 2e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S — 1er temps des 5es et 6es de toutes les séries
- 2T-5&6S — 2e temps des 5es et 6es de toutes les séries
- ...

INCIDENT DE PARCOURS

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France Élite - Individuel.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre. Une modification du système de progression sera effectuée comme suit :

Système de qualification

plus de 24 partants avec rattrapage d'un ou deux équipages	parcours contre la montre	• les 25 ou 26 (si 1 ou 2 rattrapés) premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 5 séries • de 26 ou 27e à 30e en finale E (si plus de 26 partants), 31 à 36 en finale F (si plus de 32 partants), 37 à 42 en finale G (si plus de 38 partants)
	5 séries qualificatives	• les 2 premiers et les 2 meilleurs temps en demi-finale • les 6 meilleurs temps suivants en finale C • les 6 temps suivants en finale D • les 25e et 26e sont redistribués en Finale E
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système à plus de 24 partants en cas de rattrapage d'un ou deux équipages suite à un incident lors du parcours contre la montre

Séries		Demi-finales				Finales	
		Option 1		Option 2			
S1	1-PCM 10-PCM 11-PCM 20-PCM 21-PCM	DF A/B1	1-S1 1-S3 1-S5 2-S2 2-S4 2T-RS	DF A/B1	1-S1 1-S5 2-S2 2-S3 2-S4 1T-RS	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2	2-PCM 9-PCM 12-PCM 19-PCM 22-PCM	DF A/B2	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2-S5 1T-RS	DF A/B2	1-S2 1-S3 1-S4 2-S1 2-S5 2T-RS	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3	3-PCM 8-PCM 13-PCM 18-PCM 23-PCM					FC	3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8-RS
S4	4-PCM 7-PCM 14-PCM 17-PCM 24-PCM					FD	9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS 13T-RS 14T-RS
S5	5-PCM 6-PCM 15-PCM 16-PCM 25-PCM 26-PCM						

Exemple de codage

- 1-PCM 1er du parcours contre la montre
- 2-PCM 2e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1er de la série 1
- 2-S1 2e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1er de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1er temps des 5es et 6es de toutes les séries
- 2T-5&6S 2e temps des 5es et 6es de toutes les séries
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL SPRINT
CHAMPIONNAT NATIONAL MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les autres en finales de classement

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries		Finales	
S1	1		1-S1
	2		1-S2
	3	FA	1T-RS
	4		2T-RS
	5		3T-RS
	6		4T-RS
S2	1		5T-RS
	2		6T-RS
	3	FB	7T-RS
	4		8T-RS
	5		9T-RS
	6		10T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries		Finales	
S1	1		1-S1
	2		1-S2
	3	FA	1-S3
	4		1T-RS
	5		2T-RS
	6		3T-RS
S2	1		4T-RS
	2		5T-RS
	3	FB	6T-RS
	4		7T-RS
	5		8T-RS
	6		9T-RS
S3	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		

Remarque : finale C à partir de 14 partants (championnat national sprint uniquement).

Système de 19 à 24 partants

Séries		Finales	
S1	1		1-S1
	2		1-S2
	3	FA	1-S3
	4		1-S4
	5		1T-RS
	6		2T-RS
S2	1		3T-RS
	2		4T-RS
	3	FB	5T-RS
	4		6T-RS
	5		7T-RS
	6		8T-RS
S3	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
S4	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		

Système à plus de 24 partants

Séries		Finales	
S1	1		1T-S
	2		2T-S
	3	FA	3T-S
	4		4T-S
	5		5T-S
	6		6T-S
S2	1		7T-S
	2		8T-S
	3	FB	9T-S
	4		10T-S
	5		11T-S
	6		12T-S
S3	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
S4	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
S...	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		

Exemple de codage

- 1-S1 1er de la série 1
- 2-S1 2e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1er de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1er temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1er temps de toutes les séries
- 2T-S 2e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER
ET CHAMPIONNATS NATIONAUX D'AVIRON DE MER

Système de qualification

de 1 à 30 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers en finale A, les autres en finale B
de 41 à 60 partants	2 séries qualificatives	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON SPRINT DE PLAGE ET CHAMPIONNATS NATIONAUX D'AVIRON SPRINT DE PLAGE

Système de qualification et Grille de progression

Système à 3 partants

parcours contre la montre	• le meilleur temps en finale A • les 2 autres en repêchage
1 repêchage	• le premier en finale A

PCM	Repêchage	Finales
1	2T-PCM	**1T-PCM**
2	R1 3T-PCM	FA 1-R1
3		

Système à 4 partants

parcours contre la montre	• le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Demi-finales	Finales
1	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	DF1 4T-PCM	FA 1-DF2
3	DF2 2T-PCM	FB 2-DF1
4	DF2 3T-PCM	FB 2-DF2

Système à 5 partants

parcours contre la montre	• les 3 meilleurs temps en demi-finale • les 2 autres en repêchage
1 repêchage	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 **1T-PCM**	FA 1-DF1
2	R1 5T-PCM	DF1 1-R1	FA 1-DF2
3		DF2 **2T-PCM**	FB 2-DF1
4		DF2 **3T-PCM**	FB 2-DF2
5			

Système à 6 partants

parcours contre la montre	• les 2 meilleurs temps en demi-finale • les 4 autres en repêchage
2 repêchages	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 **1T-PCM**	FA 1-DF1
2	R1 5T-PCM	DF1 1-R1	FA 1-DF2
3	R2 3T-PCM	DF2 **2T-PCM**	FB 2-DF1
4	R2 6T-PCM	DF2 1-R2	FB 2-DF2
5			
6			

Système à 7 partants

parcours contre la montre	• le meilleur temps en demi-finale • les 6 autres en repêchage
3 repêchages	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 **1T-PCM**	FA 1-DF1
2	R1 5T-PCM	DF1 1-R1	FA 1-DF2
3	R2 2T-PCM	DF2 1-R2	FB 2-DF1
4	R2 7T-PCM	DF2 1-R3	FB 2-DF2
5	R3 3T-PCM		
6	R3 6T-PCM		
7			

Système à 8 partants

parcours contre la montre	• le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	QF1 1T-PCM	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	QF1 8T-PCM	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3	QF2 4T-PCM	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	QF2 5T-PCM	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5	QF3 2T-PCM		
6	QF3 7T-PCM		
7	QF4 3T-PCM		
8	QF4 6T-PCM		

Système à 9 partants

parcours contre la montre	• les 7 meilleurs temps en quart de finale • les 2 autres en repêchage
1 repêchage	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 8T-PCM	QF1 **1T-PCM**	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	R1 9T-PCM	QF1 1-R1	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3		QF2 **4T-PCM**	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4		QF2 **5T-PCM**	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5		QF3 **2T-PCM**		
6		QF3 **7T-PCM**		
7		QF4 **3T-PCM**		
8		QF4 **6T-PCM**		
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

parcours contre la montre	• les 6 meilleurs temps en quart de finale • les 4 autres en repêchage
2 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 7T-PCM 10T-PCM	QF1 **1T-PCM** 1-R2	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
2				
3	R2 8T-PCM 9T-PCM	QF2 **4T-PCM** **5T-PCM**	DF2 1-QF3 1-QF4	FB 2-DF1 2-DF2
4				
5		QF3 **2T-PCM** 1-R1		
6				
7		QF4 **3T-PCM** **6T-PCM**		
8				
9				
10				

Système à 11 partants

parcours contre la montre	• les 5 meilleurs temps en quart de finale • les 6 autres en repêchage
3 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 6T-PCM 11T-PCM	QF1 **1T-PCM** 1-R3	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
2				
3	R2 7T-PCM 10T-PCM	QF2 **4T-PCM** **5T-PCM**	DF2 1-QF3 1-QF4	FB 2-DF1 2-DF2
4				
5	R3 8T-PCM 9T-PCM	QF3 **2T-PCM** 1-R2		
6				
7		QF4 **3T-PCM** 1-R1		
8				
9				
10				
11				

Système à 12 partants

parcours contre la montre	• les 4 meilleurs temps en quart de finale • les 8 autres en repêchage
4 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 5T-PCM 12T-PCM	QF1 **1T-PCM** 1-R4	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
2				
3	R2 6T-PCM 11T-PCM	QF2 **4T-PCM** 1-R1	DF2 1-QF3 1-QF4	FB 2-DF1 2-DF2
4				
5	R3 7T-PCM 10T-PCM	QF3 **2T-PCM** 1-R3		
6				
7	R4 8T-PCM 9T-PCM	QF4 **3T-PCM** 1-R2		
8				
9				
10				
11				
12				

Système à 13 partants

parcours contre la montre	• les 3 meilleurs temps en quart de finale • les 10 autres en repêchage
5 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM 13T-PCM	QF1 **1T-PCM** 1-R5	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
2				
3	R2 5T-PCM 12T-PCM	QF2 1-R1 1-R2	DF2 1-QF3 1-QF4	FB 2-DF1 2-DF2
4				
5	R3 6T-PCM 11T-PCM	QF3 **2T-PCM** 1-R4		
6				
7	R4 7T-PCM 10T-PCM	QF4 **3T-PCM** 1-R3		
8				
9	R5 8T-PCM 9T-PCM			
10				
11				
12				
13				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 14 partants

parcours contre la montre	• les 2 meilleurs temps en quart de finale • les 12 autres en repêchage
6 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 3T-PCM	QF1 **1T-PCM**	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	R1 14T-PCM	QF1 1-R6	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3	R2 4T-PCM	QF2 1-R2	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	R2 13T-PCM	QF2 1-R3	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5	R3 5T-PCM	QF3 **2T-PCM**		
6	R3 12T-PCM	QF3 1-R5		
7	R4 6T-PCM	QF4 1-R1		
8	R4 11T-PCM	QF4 1-R4		
9	R5 7T-PCM			
10	R5 10T-PCM			
11	R6 8T-PCM			
12	R6 9T-PCM			
13				
14				

Système à 15 partants

parcours contre la montre	• le meilleur temps des séries en quart de finale • les 14 autres en repêchage
7 repêchages	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 2T-PCM	QF1 **1T-PCM**	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	R1 15T-PCM	QF1 1-R7	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3	R2 3T-PCM	QF2 1-R3	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	R2 14T-PCM	QF2 1-R4	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5	R3 4T-PCM	QF3 1-R1		
6	R3 13T-PCM	QF3 1-R6		
7	R4 5T-PCM	QF4 1-R2		
8	R4 12T-PCM	QF4 1-R5		
9	R5 6T-PCM			
10	R5 11T-PCM			
11	R6 7T-PCM			
12	R6 10T-PCM			
13	R7 8T-PCM			
14	R7 9T-PCM			
15				

Système à 16 partants

parcours contre la montre	• les 16 meilleurs temps en huitième de finale
8 huitièmes de finale	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	HF1 1T-PCM	QF1 1-HF1	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	HF1 16T-PCM	QF1 1-HF8	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3	HF2 2T-PCM	QF2 1-HF4	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	HF2 15T-PCM	QF2 1-HF5	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5	HF3 3T-PCM	QF3 1-HF2		
6	HF3 14T-PCM	QF3 1-HF7		
7	HF4 4T-PCM	QF4 1-HF3		
8	HF4 13T-PCM	QF4 1-HF6		
9	HF5 5T-PCM			
10	HF5 12T-PCM			
11	HF6 6T-PCM			
12	HF6 11T-PCM			
13	HF7 7T-PCM			
14	HF7 10T-PCM			
15	HF8 8T-PCM			
16	HF8 9T-PCM			
...				

Système à 17 partants et plus

parcours contre la montre 1	• les 8 meilleurs temps en huitième de finale • les autres en parcours contre la montre 2
parcours contre la montre 2	• les 8 meilleurs temps des repêchages en huitième de finale
8 huitièmes de finale	• le premier en quart de finale
4 quarts de finale	• le premier en demi-finale
2 demi-finales	• le premier en finale A, le second en finale B

PCM1	PCM2	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	9T-PCM1	HF1 **1T-PCM1**	QF1 1-HF1	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	10T-PCM1	HF1 8T-PCM2	QF1 1-HF8	DF1 1-QF2	FA 1-DF2
3	11T-PCM1	HF2 **2T-PCM1**	QF2 1-HF4	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	12T-PCM1	HF2 7T-PCM2	QF2 1-HF5	DF2 1-QF4	FB 2-DF2
5	13T-PCM1	HF3 **3T-PCM1**	QF3 1-HF2		
6	14T-PCM1	HF3 6T-PCM2	QF3 1-HF7		
7	15T-PCM1	HF4 **4T-PCM1**	QF4 1-HF3		
8	16T-PCM1	HF4 5T-PCM2	QF4 1-HF6		
9	17T-PCM1	HF5 **5T-PCM1**			
10	... [N]T-PCM1	HF5 4T-PCM2			
11		HF6 **6T-PCM1**			
12		HF6 3T-PCM2			
13		HF7 **7T-PCM1**			
14		HF7 2T-PCM2			
15		HF8 **8T-PCM1**			
16		HF8 1T-PCM2			
17					
... [N]					

Exemple de codage

- 1T-PCM1 1er temps du parcours contre la montre 1
- 2T-PCM1 2e temps du parcours contre la montre 1
- [N]T-PCM1 dernier temps du parcours contre la montre 1
- ...
- 1-R1 1er du repêchage 1
- 2-R1 2e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1er du huitième de finale 1
- 2-HF1 2e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1er du quart de finale 1
- 2-QF1 2e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF1 1er de la demi-finale 1
- 2-DF1 2e de la demi-finale 1
- ...

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	• les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	• etc.

Système de x partants

Séries		Demi-finales		Finales	
S1	1	DF A/B1	1T-S	FA	1-DF A/B1
	2		4T-S		1-DF A/B2
	3		5T-S		2-DF A/B1
	4		8T-S		2-DF A/B2
	5		9T-S		3-DF A/B1
	6		12T-S		3-DF A/B2
S2	1	DF A/B2	2T-S	FB	4-DF A/B1
	2		3T-S		4-DF A/B2
	3		6T-S		5-DF A/B1
	4		7T-S		5-DF A/B2
	5		10T-S		6-DF A/B1
	6		11T-S		6-DF A/B2
S3	1	DF C/D1	13T-S	FC	1-DF C/D1
	2		16T-S		1-DF C/D2
	3		17T-S		2-DF C/D1
	4		20T-S		2-DF C/D2
	5		21T-S		3-DF C/D1
	6		24T-S		3-DF C/D2
S4	1	DF C/D2	14T-S	FD	4-DF C/D1
	2		15T-S		4-DF C/D2
	3		18T-S		5-DF C/D1
	4		19T-S		5-DF C/D2
	5		22T-S		6-DF C/D1
	6		23T-S		6-DF C/D2

Séries		Demi-finales		Finales	
S5	1	DF E/F1	25T-S	FE	1-DF E/F1
	2		28T-S		1-DF E/F2
	3		28T-S		2-DF E/F1
	4		32T-S		2-DF E/F2
	5		32T-S		3-DF E/F1
	6		36T-S		3-DF E/F2
S6	1	DF E/F2	26T-S	FF	4-DF E/F1
	2		27T-S		4-DF E/F2
	3		30T-S		5-DF E/F1
	4		31T-S		5-DF E/F2
	5		34T-S		6-DF E/F1
	6		35T-S		6-DF E/F2
etc.		etc.		etc.	

Remarques :

Finale B à partir de 8 partants
Finale C à partir de 14 partants
Finale D à partir de 20 partants
Finale E à partir de 26 partants
Finale F à partir de 32 partants
etc.

En cas d'ex ae-quo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIR U19 ET U23
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE – TROPHÉE DES CLUBS – SENIOR

Système de qualification

SM2x et SM8+	Parcours contre la montre	• un parcours contre la montre, les 6 premiers en FA, les 6 suivants en FB, classement au temps pour les suivants.
de 1 à 6 partants	Parcours contre la montre	• un parcours contre la montre pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	Parcours contre la montre 2 séries qualificatives	• un parcours contre la montre pour la répartition de l'ensemble des concurrents dans les séries • les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	Parcours contre la montre 3 séries qualificatives	• un parcours contre la montre pour la répartition de l'ensemble des concurrents dans les séries • les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	Parcours contre la montre 4 séries qualificatives	• un parcours contre la montre pour la répartition de l'ensemble des concurrents dans les séries • les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	Parcours contre la montre 5 séries qualificatives et plus	• un parcours contre la montre pour la répartition de l'ensemble des concurrents dans les séries • le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3es et 4es en finale B, les 5es et 6es en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries		Demi-finales	Finales	
S1	1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM		FA	1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 1T-RS 2T-RS
S2	2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM		FB	3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries		Demi-finales		Finales	
S1	1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 2T-RS 3T-RS 6T-RS	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2	2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	1-S3 2-S1 2-S2 1T-RS 4T-RS 5T-RS	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3	3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC	7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries		Demi-finales				Finales 19 participants		Finales 20 à 24 participants	
		Option 1		Option 2					
S1	1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 2-S4 1T-RS 4T-RS	DF A/B1	1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 1T-RS 4T-RS	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2	FA	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2	2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	1-S3 1-S4 2-S1 2-S2 2T-RS 3T-RS	DF A/B2	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2T-RS 3T-RS	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2	FB	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3	3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM	DF C/D1	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	DF C/D1	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	FC	5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS	FC	1-DF C/D1 1-DF C/D2 2-DF C/D1 2-DF C/D2 3-DF C/D1 3-DF C/D2
S4	4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM	DF C/D2	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	DF C/D2	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS			FD	4-DF C/D1 4-DF C/D2 5-DF C/D1 5-DF C/D2 6-DF C/D1 6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries		Tiers de finales	Finales	
S1	1	**TF A/B/C1** **TF A/B/C2** **TF A/B/C3** **18 qualifiés en tiers de finales** Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2es des séries) **Finale D** Les 6 meilleurs temps suivants **Finales de classement** (à partir de 26 partants)	FA	1-TF A/B/C1
	2			1-TF A/B/C2
	3			1-TF A/B/C3
	4			2-TF A/B/C1
	5			2-TF A/B/C2
	6			2-TF A/B/C3
S2	1		FB	3-TF A/B/C1
	2			3-TF A/B/C2
	3			3-TF A/B/C3
	4			4-TF A/B/C1
	5			4-TF A/B/C2
	6			4-TF A/B/C3
S3	1		FC	5-TF A/B/C1
	2			5-TF A/B/C2
	3			5-TF A/B/C3
	4			6-TF A/B/C1
	5			6-TF A/B/C2
	6			6-TF A/B/C3
S4	1		FD	les 6 meilleurs temps suivants
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
S5 et +	*1*			finales de classement
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			

Exemple de codage :

- 1-S1 — 1er de la série 1
- 2-S1 — 2e de la série 1
- ...
- 1-QF1 — 1er du quart de finale 1
- 2-QF1 — 2e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 — 1er du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 — 2e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 — 1er de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 — 2e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S — 1er temps de toutes les séries
- 2T-S — 2e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S — 1er temps des 1ers de toutes les séries
- 2T-1S — 2e temps des 1ers de toutes les séries
- ...
- 1T-RS — 1er temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS — 2e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries							
Séries		Tiers de finales				Finales	
		Option 1		Option 2			
S1	1-PCM	TF A/B/C1	1-S1	TF A/B/C1	1-S1	FA	1-TF A/B/C1
	10-PCM		1-S4		1T-RS		1-TF A/B/C2
	11-PCM		4T-RS		2T-RS		1-TF A/B/C3
	20-PCM		5T-RS		7T-RS		2-TF A/B/C1
	21-PCM		10T-RS		8T-RS		2-TF A/B/C2
	30-PCM		11T-RS		13T-RS		2-TF A/B/C3
S2	2-PCM	TF A/B/C2	1-S2	TF A/B/C2	1-S2	FB	3-TF A/B/C1
	9-PCM		1-S5		1-S5		3-TF A/B/C2
	12-PCM		3T-RS		3T-RS		3-TF A/B/C3
	19-PCM		6T-RS		6T-RS		4-TF A/B/C1
	22-PCM		9T-RS		9T-RS		4-TF A/B/C2
	29-PCM		12T-RS		12-T-RS		4-TF A/B/C3
S3	3-PCM	TF A/B/C3	1-S3	TF A/B/C3	1-S3	FC	5-TF A/B/C1
	8-PCM		1T-RS		1-S4		5-TF A/B/C2
	13-PCM		2T-RS		4T-RS		5-TF A/B/C3
	18-PCM		7T-RS		5T-RS		6-TF A/B/C1
	23-PCM		8T-RS		10T-RS		6-TF A/B/C2
	28-PCM		13T-RS		11T-RS		6-TF A/B/C3
S4	4-PCM					FD	14T-RS
	7-PCM						15T-RS
	14-PCM						16T-RS
	17-PCM						17T-RS
	24-PCM						18T-RS
	27-PCM						19T-RS
S5	5-PCM						
	6-PCM						
	15-PCM						
	16-PCM						
	25-PCM						
	26-PCM						

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE, CHAMPIONNATS NATIONAUX ET CRITÉRIUMS NATIONAUX

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3es et 4es en finale B, les 5es et 6es en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries		Demi-finales	Finales	
S1	1		FA	1-S1
	2			1-S2
	3			2-S1
	4			2-S2
	5			1T-RS
	6			2T-RS
S2	1		FB	3T-RS
	2			4T-RS
	3			5T-RS
	4			6T-RS
	5			7T-RS
	6			8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries		Demi-finales		Finales	
S1	1	DF A/B1	1-S1	FA	1-DF A/B1
	2		1-S2		1-DF A/B2
	3		2-S3		2-DF A/B1
	4		2T-RS		2-DF A/B2
	5		3T-RS		3-DF A/B1
	6		6T-RS		3-DF A/B2
S2	1	DF A/B2	1-S3	FB	4-DF A/B1
	2		2-S1		4-DF A/B2
	3		2-S2		5-DF A/B1
	4		1T-RS		5-DF A/B2
	5		4T-RS		6-DF A/B1
	6		5T-RS		6-DF A/B2
S3	1			FC	7T-RS
	2				8T-RS
	3				9T-RS
	4				10T-RS
	5				11T-RS
	6				12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries		Demi-finales				Finales 19 participants		Finales 20 à 24 participants	
		Option 1		Option 2					
S1	1	DF A/B1	1-S1	DF A/B1	1-S1	FA	1-DF A/B1	FA	1-DF A/B1
	2		1-S2		1-S3		1-DF A/B2		1-DF A/B2
	3		2-S3		2-S2		2-DF A/B1		2-DF A/B1
	4		2-S4		2-S4		2-DF A/B2		2-DF A/B2
	5		1T-RS		1T-RS		3-DF A/B1		3-DF A/B1
	6		4T-RS		4T-RS		3-DF A/B2		3-DF A/B2
S2	1	DF A/B2	1-S3	DF A/B2	1-S2	FB	4-DF A/B1	FB	4-DF A/B1
	2		1-S4		1-S4		4-DF A/B2		4-DF A/B2
	3		2-S1		2-S1		5-DF A/B1		5-DF A/B1
	4		2-S2		2-S3		5-DF A/B2		5-DF A/B2
	5		2T-RS		2T-RS		6-DF A/B1		6-DF A/B1
	6		3T-RS		3T-RS		6-DF A/B2		6-DF A/B2
S3	1	DF C/D1	5T-RS	DF C/D1	5T-RS	FC	5T-RS	FC	1-DF C/D1
	2		8T-RS		8T-RS		6T-RS		1-DF C/D2
	3		9T-RS		9T-RS		7T-RS		2-DF C/D1
	4		12T-RS		12T-RS		8T-RS		2-DF C/D2
	5		13T-RS		13T-RS		9T-RS		3-DF C/D1
	6		16T-RS		16T-RS		10T-RS		3-DF C/D2
S4	1	DF C/D2	6T-RS	DF C/D2	6T-RS			FD	4-DF C/D1
	2		7T-RS		7T-RS				4-DF C/D2
	3		10T-RS		10T-RS				5-DF C/D1
	4		11T-RS		11T-RS				5-DF C/D2
	5		14T-RS		14T-RS				6-DF C/D1
	6		15T-RS		15T-RS				6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries		Tiers de finales	Finales	
S1	1	**TF A/B/C1** **TF A/B/C2** **TF A/B/C3** **18 qualifiés en tiers de finales** Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2èmes des séries) **Finale D** Les 6 meilleurs temps suivants **Finales de classement** (à partir de 26 partants)	FA	1-TF A/B/C1
	2			1-TF A/B/C2
	3			1-TF A/B/C3
	4			2-TF A/B/C1
	5			2-TF A/B/C2
	6			2-TF A/B/C3
S2	1		FB	3-TF A/B/C1
	2			3-TF A/B/C2
	3			3-TF A/B/C3
	4			4-TF A/B/C1
	5			4-TF A/B/C2
	6			4-TF A/B/C3
S3	1		FC	5-TF A/B/C1
	2			5-TF A/B/C2
	3			5-TF A/B/C3
	4			6-TF A/B/C1
	5			6-TF A/B/C2
	6			6-TF A/B/C3
S4	1		FD	les 6 meilleurs temps suivants
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
S5 et +	*1*			finales de classement
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			

Exemple de codage :

- 1-S1 — 1er de la série 1
- 2-S1 — 2e de la série 1
- ...
- 1-QF1 — 1er du quart de finale 1
- 2-QF1 — 2e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 — 1er du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 — 2e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 — 1er de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 — 2e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S — 1er temps de toutes les séries
- 2T-S — 2e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S — 1er temps des 1ers de toutes les séries
- 2T-1S — 2e temps des 1ers de toutes les séries
- ...
- 1T-RS — 1er temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS — 2e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries							
Séries		Tiers de finales				Finales	
		Option 1		Option 2			
S1	1	TF A/B/C1	1-S1	TF A/B/C1	1-S1	FA	1-TF A/B/C1
	2		1-S4		1T-RS		1-TF A/B/C2
	3		4T-RS		2T-RS		1-TF A/B/C3
	4		5T-RS		7T-RS		2-TF A/B/C1
	5		10T-RS		8T-RS		2-TF A/B/C2
	6		11T-RS		13T-RS		2-TF A/B/C3
S2	1	TF A/B/C2	1-S2	TF A/B/C2	1-S2	FB	3-TF A/B/C1
	2		1-S5		1-S5		3-TF A/B/C2
	3		3T-RS		3T-RS		3-TF A/B/C3
	4		6T-RS		6T-RS		4-TF A/B/C1
	5		9T-RS		9T-RS		4-TF A/B/C2
	6		12T-RS		12-T-RS		4-TF A/B/C3
S3	1	TF A/B/C3	1-S3	TF A/B/C3	1-S3	FC	5-TF A/B/C1
	2		1T-RS		1-S4		5-TF A/B/C2
	3		2T-RS		4T-RS		5-TF A/B/C3
	4		7T-RS		5T-RS		6-TF A/B/C1
	5		8T-RS		10T-RS		6-TF A/B/C2
	6		13T-RS		11T-RS		6-TF A/B/C3
S4	1					FD	14T-RS
	2						15T-RS
	3						16T-RS
	4						17T-RS
	5						18T-RS
	6						19T-RS
S5	*1*						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						

CLASSEMENT PERFORMANCE DES CLUBS 1/2

Le classement performance des clubs prend en compte, suivant les modalités définies ci-dessous :

- Des points de participations.
- Des points de classement aux épreuves des championnats de France U17, U19, U23, Senior (hors Master).
- Des points de sélection en équipe de France

Points de participation

- 0,25 points sont attribués par participant aux championnats interrégionaux U17, U19 et Senior.
- 2 points sont attribués par participant au Critérium national U17.
- Un bonus de 3 points sera attribué par rameur pour les 6 premiers équipages du critérium U17.

Points aux championnats de France U17, U19, U23 et Senior – Trophées des Clubs

ATTENTION : le classement U17 sera établi en fonction du tableau de points « 19 partants et plus », quelque soit le nombre de partants.

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	20	40	80
2	16	32	64
3	12	24	48
4	8	16	32
5	4	8	16
6	3	7	15
7	2	3,5	7,5
8	1,75	3	6,5
9	1,5	2,5	5,5
10	1,25	2	4,5
11	1	1,5	3,5
12	0,75	1	2,5

Attribution des points pour les épreuves de 13 à 18 partants

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	20	40	80
2	17	34	68
3	14	28	56
4	11	22	44
5	8	16	32
6	5	10	20
7	4	5	10
8	3,5	4,5	9
9	3	4	8
10	2,5	3,5	7
11	2	3	6
12	1,5	2,5	5
13	0,75	1,25	2,5
14	0,75	1,25	2,5
15	0,75	1,25	2,5
16	0,75	1,25	2,5
17	0,75	1,25	2,5
18	0,75	1,25	2,5

Attribution des points pour les épreuves à 19 partants et plus

Place	1x U17	2- (U17), 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	15	20	40	80
2	13	18	36	72
3	11	16	32	64
4	10	14	28	56
5	9	12	24	48
6	8	10	20	40
7	7	9	19	37
8	6	8	18	34
9	5	7	17	31
10	4	6	16	28
11	3	5	15	25
12	2	4	14	22
13	1	2	7	11
14	1	2	7	11
15	1	2	7	11
16	1	2	7	11
17	1	2	7	11
18	1	2	7	11
19	0,5	1	3,5	5,5
20	0,5	1	3,5	5,5
21	0,5	1	3,5	5,5
22	0,5	1	3,5	5,5
23	0,5	1	3,5	5,5
24	0,5	1	3,5	5,5
25 et plus	-	0,5	1,75	2,75

CLASSEMENT PERFORMANCE DES CLUBS 2/2

Points aux championnats de France Senior Élite – Individuel

Place	1x	2-
1	30	60
2	28	56
3	26	52
4	25	50
5	24	48
6	23	46
7	22	44
8	21	42
9	20	40
10	19	38
11	18	36
12	17	34
13	8,5	17
14	8	16
15	7,5	15
16	7	14
17	6,5	13
18	6	12
19	3	6
20	3	6
21	3	6
22	3	6
23	3	6
24	3	6
25 et plus	1,5	3

Points aux championnats de France U19 Élite – Individuel

Place	1x	2-
1	25	50
2	23	46
3	21	42
4	20	40
5	19	38
6	18	36
7	17	34
8	16	32
9	15	30
10	14	28
11	13	26
12	12	24
13	6	12
14	5,5	11
15	5	10
16	4,5	9
17	4	8
18	3,5	7
19	1,75	3,5
20	1,75	3,5
21	1,75	3,5
22	1,75	3,5
23	1,75	3,5
24	1,75	3,5
25 et plus	0,875	1,75

Les points obtenus aux championnats de France Élite - Individuel U19 et Senior par les équipages mixtes de clubs sont partagés entre les clubs. Les points des équipages mixtes (50 % femme/ 50 % homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

Points de sélection

60	Sélectionné aux Jeux Olympiques
40	Sélectionné aux Championnats du Monde Senior dans les disciplines olympiques
30	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats du Monde Senior dans les disciplines non olympiques • Championnats du Monde U23 • Championnats du Monde Junior • Championnats d'Europe Senior • Jeux Méditerranéens
15	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats d'Europe U23 • Championnats d'Europe Junior • Coupe de la Jeunesse
7,5	Sélectionné au Match France – Grande-Bretagne
10	Non participation à un championnat de France pour cause d'interdiction ou de convocation (non cumulable)

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

CLASSEMENT MER DES CLUBS 1/3

Le classement mer des clubs est établi à partir du cumul des points :

- Du classement sur les régates d'aviron de mer (enduro et aviron sprint de plage) identifiées comme faisant partie d'un championnat territorial d'aviron de mer,
- De la victoire au classement général d'un championnat territorial d'aviron de mer,
- Des résultats lors des Championnats de France d'aviron de mer, du Championnat national d'aviron de mer, des Championnats de France et des Critériums nationaux d' aviron sprint de plage.
- Les sélections en équipe de France d'aviron sprint de plage sont prises en compte dans le classement.

Points de classement aux régates territoriales d'aviron de mer

Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate d'aviron de mer, arrondis au centième de point, puis cumulés.

1. Régate Enduro

Afin de tenir compte des différences de participation d'un territoire à un autre, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- Moins de 7 partants : 75 % des points sont attribués.
- À partir de 7 partants : 100 % des points sont attribués.

Principes de classement pour les clubs :

- Le cumul des points s'effectue sur les 4 régates d'aviron de mer de type enduro apportant le plus de points au club,
- Les catégories masters sont dissociées des classements seniors ;
- Les équipages mixtes de clubs sont autorisés à courir et sont classés, mais seuls les équipages mixtes de clubs U17, U19 en comprenant le barreur le cas échéant, rapportent des points.
- Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les clubs constituant l'équipage y compris le barreur.
- En Enduro, le cumul de points possible pour chaque club est limité sur chaque épreuve de la régate aux points acquis par les deux équipages rapportant le plus de points.

Les points sont attribués en fonction du tableau ENDURO ci-dessous :

Place	Régates ENDURO – Points attribués				
	1x SF / M40F SH / M40H	2x SF / M40F SH / M40H SM / M40M	4x+/+ SF / M40F SH / M40H SM / M40M	2x U19M	4x+ U17F / U19F U17H / U19H U17M / U19M
1	30	45	67,5	67,5	90
2	24	36	54	54	72
3	18	27	40,5	40,5	54
4	13,5	20,25	30	30	40
5	9	13,5	20,25	20,25	27
6	6	9	13,5	13,5	18
7	3	4,5	6,75	6,75	9
8	1,5	2,25	3,375	3,375	4,5
9	1,5	2,25	3,375	3,375	4,5
10	1,5	2,25	3,375	3,375	4,5
11 et plus	0,75	1,5	2,25	2,25	3

2. Régate d'aviron sprint de plage

- En aviron sprint de plage, le cumul de points possible pour chaque club est limité sur chaque épreuve de la régate aux points acquis par les deux équipages juniors et les deux équipages seniors rapportant le plus de points (les 4 épreuves considérées font partie de la même régate).
- Les équipages mixtes de clubs sont autorisés et rapportent des points en 4x+ (pour toutes les catégories) et en 2x (uniquement pour les U17 et U19). Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les clubs constituant l'équipage y compris le barreur.

Les points sont attribués en fonction du tableau d'aviron sprint de plage ci-dessous ;

Place	Régates AVIRON SPRINT DE PLAGE – Points attribués				
	1x SF / SH	2x SM M40M	1x U19F / U19H	2x U17M U19M	4x+ U17M U19M
		4x+ SM			
1	60	72	60	72	90
2	48	57,5	48	57,5	72
3	36	43,2	36	43,2	54
4	27	32,4	27	32,4	40
5	18	21,6	18	21,6	27
6	12	14,4	12	14,4	18
7	6	7,2	6	7,2	9
8	3	3,6	3	3,6	4,5
9	3	3,6	3	3,6	4,5
10	3	3,6	3	3,6	4,5
11 et plus	0,75	1,5	2	2,25	3

Points de classement au club vainqueur d'un championnat territorial d'aviron de mer

Plusieurs championnats territoriaux d'aviron de mer peuvent être constitués. Ces championnats doivent rassembler à minima 3 manifestations d'aviron de mer dont à minima 2 régates enduro et 1 régate d'aviron sprint de plage.

Un championnat territorial peut être créé à partir d'une base minimale de 3 régates organisées sur 3 plans d'eau différents, 3 communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomérations ou métropoles différentes afin de tenir compte des réalités démographiques de chaque territoire et de contribuer au développement de l'aviron de mer sur le plan national.

Les trois régates constituant la base minimale du championnat territorial doivent être organisées chacune par 3 organisateurs différents. Un même organisateur ne pourra pas organiser plus d'un événement dans le cadre du championnat territorial sauf s'il s'agit d'une régate d'enduro d'une part, et d'une régate d'aviron sprint de plage d'autre part.

Au-delà de ces trois régates minimales, les organisateurs peuvent ajouter d'autres événements sur ces mêmes territoires en veillant à l'équilibre du calendrier sportif régional.

Les régates enduro et d'aviron sprint de plage présentes dans le championnat territorial doivent utiliser le système de décompte de point de la réglementation sportive fédérale.

Le club vainqueur du championnat territorial d'aviron de mer de façade maritime obtient un bonus de 67,5 points. Un club vainqueur de plusieurs championnats territoriaux d'aviron de mer ne bénéficiera de ce bonus qu'une seule fois dans le cadre du classement mer des clubs, sans que cela ne remette en question ses résultats au niveau territorial.

CLASSEMENT MER DES CLUBS 3/3

Points de classement aux championnats de France, aux championnats nationaux et critériums nationaux d'aviron de mer et d'aviron sprint de plage

À l'issue des championnats de France et nationaux, les points sont attribués pour chacune des épreuves (sans aucune restriction liée au nombre d'équipages engagés) selon le barème suivant.

Les épreuves masters sont dissociées du classement Senior.

Les équipages U17 et U19 reçoivent les points correspondant au classement de leur épreuve.

Place	Championnat de France, championnat national et critérium national– Points attribués					
	Senior et Master			U17 et U19		
	1x SF / M40F SH / M40H	2x SF / M40F SH / M40H SM / M40M	4x+ et 4+ SF / M40F SH / M40H SM / M40M	1x U19F / U19H	2x U17M U19M	4x+ U17F U19F U17H U19H U17M U19M
1	50	75	112,5	75	100	150
2	42	63	94,5	63	90	126
3	36	54	81	54	75	108
4	30	45	67,5	45	63	90
5	26	39	58,5	39	54	78
6	22	33	49,5	33	45	66
7	18	27	40,5	27	39	54
8	14	22,5	33,8	22,5	33	45
9	12	18	27	18	27	36
10	10	15	22,5	15	22,5	30
11	9	13,5	20,3	13,5	18	27
12	8	12	18	12	15	24
13	7	10,5	15,8	10,5	13,5	21
14	6	9	13,5	9	12	18
15	5	7,5	11,3	7,5	10,5	15
16	4	6	9	6	9	12
17	3	4,5	6,8	4,5	7,5	9
18	2	3	4,5	3	5	6
19	1	1,5	2,3	1,5	1	3
20 et plus	1	1,5	1	1,5	1	3

Points de sélection en équipe de France aviron sprint de plage

120	Sélectionné aux Jeux Olympiques
80	Sélectionné aux Championnats du Monde Senior dans les disciplines olympiques Jeux Olympiques de la Jeunesse
60	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats du Monde Senior dans les disciplines non olympiques • Championnats du Monde Junior • Championnats d'Europe Senior • Jeux Européens • Jeux Méditerranéens
30	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats d'Europe Junior • Coupe de la Jeunesse
20	Non participation à un championnat de France pour cause d'interdiction ou de convocation en équipe de France.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

CLASSEMENT
AVIRON ET HANDICAPS DES CLUBS

Points de performance

1. Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2. Championnats de France Élite - Individuel para-aviron

Les points obtenus aux championnats de France Élite – Individuel para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3. Championnats de France (Élite - Trophée des clubs para-aviron, mer aviron-partagé, U19 et U17 aviron partagé et FFSA para-aviron adapté) et Championnats nationaux (longue distance aviron-partagé, sprint para-aviron, Jeune aviron-partagé et Master aviron-partagé)

Les épreuves para-aviron, para-aviron adapté et aviron-partagé ne comptent que pour le classement aviron et handicaps. Ces épreuves ne rentreront pas dans les classements de ces événements.

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et para-aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFAviron référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 10 points par club ayant l'option « para-aviron » d'un label École Française d'Aviron.

Points d'encadrement

Il est attribué 15 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du Coach aviron handicaps.

Les formations prises en compte sont celles renseignées sur l'Intranet fédéral.

Points de référencement

Il est attribué 20 points par club référencé sur le handiguide des sports.

CLASSEMENT JEUNE DES CLUBS

Le classement Jeune des clubs prend en compte les points de participation aux 4 étapes de formation hivernale et aux Championnats régionaux Jeune, plus les points de performance aux Championnats interrégionaux Jeune et les points de classement aux épreuves du Championnat national Jeune et para-aviron Jeune.

Points de participation 4 étapes hivernales et Championnats régionaux	
Nombre de participants	**Points obtenus**
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance Championnats interrégionaux Jeune		
Rang	**1x**	**2x**
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113
32	58	110
33	56	107
34	54	104
35	52	102
36	50	100

Points de performance Championnat national Jeune			
Rang	**2x**	**4x+**	**8x+**
1	800	1600	3200
2	700	1400	2800
3	600	1200	2400
4	550	1100	2200
5	500	1000	2000
6	450	900	1800
7	450	900	1800
8	410	820	1640
9	370	740	1480
10	350	700	1400
11	330	660	1320
12	310	620	1240
13	310	620	1240
14	292	584	1168
15	274	548	1096
16	258	516	1032
17	242	484	968
18	226	452	904
19	226	452	904
20	212	424	848
21	198	396	792
22	184	368	736
23	172	344	688
24	160	320	640
25	160	320	640
26	152	304	608
27	144	288	576
28	136	272	544
29	128	256	512
30	120	240	480
31	120	240	480
32	116	232	464
33	112	224	448
34	108	216	432
35	104	208	416
36	100	200	400
37	100	200	400
38	100	200	400
39	100	200	400
40	100	200	400
41	100	100	200
42	100	100	200
43 et +	25	50	100

Points de performance Championnat national Jeune para-aviron	
Rang	**2x**
1	504
2	483
3	472
4	461
5	450

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS
CLASSEMENT SPRINT DES CLUBS
CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement Master des clubs prend en compte les points de classement aux épreuves du Championnat national Master.
Le classement sprint des clubs prend en compte les points de classement aux épreuves du Championnat national sprint.
Le classement longue distance des clubs prend en compte les points de classement aux épreuves des Championnats nationaux longue distance.

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves à 13 partants et plus

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13 et +	1	1,5	2,3

CLASSEMENT INDOOR DES CLUBS

Le classement indoor des clubs comprend les points de performances sur :

- Les Championnats de France indoor (coef 2).
- Un championnat ou un événement labellisé par région (coef 1).
- Le classement des clubs des e-ROW Virtuals (coef 1).

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régionale/ territoriale labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

** Seules les épreuves des championnats de France, hors aviron et handicaps (cf classement aviron et handicaps des clubs), sont éligibles à ce classement.*

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au e-ROW Virtuals

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75 et plus	2
16	135	36	80	56	40		
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

			Championnats Jeune		Championnats de France, Championnats nationaux et Critériums nationaux				
			ligue	interrégional et national	U17	U19	Senior	Master	para-aviron, para-aviron adapté aviron-partagé
Jeune	U12	J10 et moins							
		J11	OUI (1)						
	U15	J12	OUI (1)	OUI (1)					
		J13	OUI (1)	OUI (1)					
		J14	OUI (1)	OUI (1)					
Junior		U17			OUI (2)	OUI	OUI (3)		OUI (3)
		U19				OUI	OUI		OUI
Senior		U23					OUI		OUI
		Senior					OUI	OUI (4)	OUI
		Master					OUI	OUI	OUI

(1) Pour participer aux différents championnats Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

(2) Les rameurs participant au Championnat de France U17 doivent être titulaires du « Brevet aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

(3) Voir article 3 du Règlement des championnats et critériums (surclassement).

(4) Les seniors peuvent concourir en Master, à partir de 27 ans.

DÉPLACÉ DANS LES GÉNÉRALITÉS

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats nationaux longue distance U19, Senior, Master et aviron-partagé **Championnat de France FFSU longue distance** *06 et 07 mars – Nantes*	**8 000 m**	**Épreuves**		**2x**	**4x**					**4-**		**8+**
	U19	**U19F**		●	●					●		●
		U19H		●	●					●		●
	Universitaire	**UF**			●							●
		UH			●							●
		UM			●							●
	Senior	**SF**		●	●					●		●
		SH		●	●					●		●
		SM			●							●
	Master	**MCF**		●	●					●		●
		MCH		●	●					●		●
		MCM			●							●
		MDH		●	●							
		MDM			●							
		MEF		●	●					●		●
		MEH		●	●					●		●
		MEM			●							●
	aviron-partagé (4 000 m)	**SM AP**		●								
Championnats de France Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron **Critérium national U17** *26 au 28 mars – Cazaubon*	**2 000 m**	**Épreuves**	**1x**					**2-**				
	U17	**U17F**	●					●				
		U17H	●					●				
	U19	**U19F**	●					●				
		U19H	●					●				
	Senior	**SF**	●					●				
		SH	●					●				
	para-aviron	**SF PR1**	●									
		SH PR1	●									
		SF PR2	●									
		SH PR2	●									
		SF PR3	●					●				
		SH PR3	●					●				
Championnats de ligue Jeune **Critériums aviron-partagé Jeune** *Avril - Mai*	**500 à 1 000 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**								
	U12 (500 m)	**épreuve(s) au choix de la Ligue**										
	J12	**J12F**		●								
		J12H		●								
		J12M		●								
	J13	**J13F**	●									
		J13H	●									
	J14	**J14F**	●	●								
		J14H	●	●								
	U15 aviron-partagé	**U15M AP**		●								
Championnats de France d'aviron de mer U17, U19, et Senior **Championnats nationaux mer Master et aviron-partagé** *28 et 29 mai – Saint-Malo*	**6 000 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**		**4x+**					**4+**	
	U17	**U17F**				●						
		U17H				●						
		U17M				●						
	U19	**U19F**				●						
		U19H				●						
		U19M		●		●						
	Senior	**SF**	●	●		●						
		SH	●	●		●						
		SM		●		●					●	
	Master	**M40F**	●	●		●						
		M40H	●	●		●						
		M40M		●		●						
	aviron-partagé	**SM AP**		●								
Championnat de France Espoir U19 *04 au 06 juin – Mâcon*	**2 000 m**	**Épreuves**		**2x**	**4x**					**4-**		**8+**
	U19	**U19F**		●	●					●		●
		U19H		●	●					●		●
		U19M			●							
Championnat de France Espoir U23 *04 au 06 juin – Mâcon*	**2 000 m**	**Épreuves**		**2x**	**4x**					**4-**		**8+**
	U23	**U23F**		●	●					●		
		U23H		●	●					●		
		U23M		●								●

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats interrégionaux Jeune **Critériums interrégionaux aviron-partagé Jeune** *12 et 13 juin*	**1 000 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**								
	J13	**J13F**	●									
		J13H	●									
	J14	**J14F**	●	●								
		J14H	●	●								
	aviron-partagé U15	**U15M AP**		●								
Championnat national Master et aviron-partagé Master *25 au 27 juin –Libourne*	**1 000 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**	**4x**			**2-**		**4-**	**4+**	**8+**
	Master	**MAF**		●						●		
		MAH		●						●		
		MAM		●								
		MBF	●	●				●				
		MBH	●	●				●				
		MBM		●	●							
		MCF	●	●	●							●
		MCH	●	●	●			●		●		●
		MCM		●	●							
		MDF	●	●	●			●				
		MDH	●	●	●			●			●	
		MDM		●	●							●
		MEF	●	●	●							
		MEH	●	●						●	●	●
		MEM		●								
		MFF	●	●	●							
		MFH	●	●	●							
		MFM			●							
		MGF		●								
		MGH	●	●						●		
		MGM		●								
		MHF	●									
		MHH	●									
		MHM			●							
	aviron-partagé Master	**MAM AP**		●								
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune *02 au 04 juillet – Vichy*	**1 000 m**	**Épreuves**		**2x**		**4x+**	**8x+**					
	U15	**U15F**				●	●					
		U15H				●	●					
		U15M		●		●						
	aviron-partagé U15	**U15M AP**		●								
Championnat de France Avenir U17 et Critérium aviron-partagé U17 *02 au 04 juillet – Vichy*	**1 500 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**	**4x**			**2-**		**4-**	**4+**	**8+**
	U17	**U17F**	●	●	●			●			●	●
		U17H	●	●	●			●			●	●
		U17M			●							
	aviron-partagé U17	**U17M AP**		●								
Championnat national sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron *09 et 11 juillet – Pont-à-Mousson*	**500 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**	**4x**			**2-**		**4-**	**4+**	**8+**
	U19	**U19F**	●	●	●			●		●		●
		U19H	●	●	●			●		●		●
		U19M		●	●							●
	U23	**U23M**		●								
	Senior	**SF**	●	●	●			●		●		●
		SH	●	●	●			●		●		●
		SM		●	●							●
	Master	**M40F**		●	●							
		M40H		●	●							
		M40M		●	●							●
	para-aviron	**SF PR1**	●									
		SH PR1	●									
		SF PR2	●									
		SH PR2	●									
		SF PR3	●									
		SH PR3	●									
	▲ *course temps compensés*	**SF PR**		▲								
		SH PR		▲								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France d'aviron sprint de plage U19 et Senior **Critériums nationaux d'aviron sprint de plage U17, U19, Senior et Master** *03 au 05 septembre - Bédanne* ◆ course critérium	**600 m**	**Épreuves**	**1x**	**2x**		**4x+**						
	U17 U19	**U17M**		●		◆						
		U19F	●									
		U19H	●									
		U19M		●		◆						
	Senior	**SF**	●									
		SH	●									
		SM		●		◆						
	Master	**M40M**		◆								
	aviron-partagé	**SM AP**		●								
Championnat de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron *02 et 03 octobre – Mantes-la-Jolie*	**2 000 m**	**Épreuves**		**2x**	**4x**					**4-**		**8+**
	Senior	**SF**		●	●					●		●
		SH		●	●					●		●
		SM		●	●							●
		SFPL		●								
		SHPL		●								
	para-aviron	**SH PR**		●								
		SF PR		●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES PARA-AVIRON

	Championnats de France	Critériums ou championnats nationaux
Championnats de France indoor *04 et 05 février – Stade Pierre de Coubertin – Paris*	para-aviron para-aviron adapté	para-valide aviron-partagé
Championnats nationaux longue distance *06 et 07 mars – Nantes*		aviron-partagé
Championnats de France Élite - Individuel *26 au 28 mars – Cazaubon*	para-aviron	
Championnats de ligue Jeune **Championnat Régional FFSA** *Avril-Mai*	(sélectif championnat FFSA)	aviron-partagé
Championnats de France d'aviron de mer *28 et 29 mai – Saint-Malo*		aviron-partagé
Championnats interrégionaux Jeune *13 et 14 juin*		aviron-partagé
Championnats interrégionaux U17 *13 et 14 juin*		aviron-partagé
Championnat national Master *25 au 27 juin – Libourne*		aviron-partagé
Championnat national Jeune *02 au 04 juillet – Vichy*		aviron-partagé
Championnat de France Avenir U17 *02 au 04 juillet – Vichy*		aviron-partagé
Championnats nationaux sprint *10 au 11 juillet–Pont-à-Mousson*	para-aviron	
Critérium national d'Aviron Sprint de Plage AVIRON PARTAGE *03 au 05 septembre - Bédannes*		aviron-partagé
Championnats de France Élite - Trophée des clubs Senior *02 et 03 octobre – Mantes-La-Jolie*	para-aviron	
Championnats de France FFSA *Samedi 22 et dimanche 23 mai – Léry-Poses*	para-aviron adapté	

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2027

Manifestation	Ouverture et clôture des inscriptions		Ouverture du parc à bateau	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France U17, U19, Senior, Master et para-aviron *Vendredi 05 et samedi 06 février - Stade Pierre de Coubertin - Paris*	Jeudi 15 octobre 2026 Jeudi 14 janvier 2027	10h00 14h00		
Championnats nationaux longue distance U19, Senior, Master et aviron-partagé **Championnat de France FFSU longue distance** Samedi 06 et dimanche 07 mars - *Nantes*	Lundi 02 février Mardi 23 février	08h00 14h00		
Championnats interrégionaux Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron **Critérium interrégionaux U17** Samedi 13 et dimanche 14 mars	Lundi 15 février Mardi 02 mars	08h00 14h00		
Championnats de France Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron **Critérium national U17** Vendredi 26 au dimanche 28 mars - *Cazaubon*	Les bateaux qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue Jeune et Critérium aviron-partagé Jeune Avril-Mai	Épreuve qualificative pour les championnats interrégionaux. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national Jeune			
Championnats de France d'aviron de mer U17, U19, et Senior **Championnats nationaux mer Master et aviron-partagé** Vendredi 28 et samedi 29 mai - *Saint-Malo*	Lundi 26 avril Mardi 18 mai	08h00 14h00		
Championnats de France Espoir U19 Vendredi 04 au dimanche 06 juin - *Mâcon*	Lundi 03 mai Mardi 25 mai	08h00 14h00		
Championnats de France Espoir U23 Vendredi 04 au dimanche 06 juin - *Mâcon*	Lundi 03 mai Mardi 25 mai	08h00 14h00		
Championnats interrégionaux Jeune **Critériums interrégionaux aviron-partagé Jeune** Samedi 12 et dimanche 13 juin 2027	Les bateaux qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux U17 **Critériums interrégionaux aviron-partagé U17** Samedi 12 et dimanche 13 juin 2027	Lundi 17 mai Mardi 01 juinv	08h00 14h00		
Championnat national Master et aviron-partagé Master Vendredi 25 au dimanche 27 juin- *Libourne*	Lundi 24 mai Mardi 15 juin	08h00 14h00		
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune Vendredi 02 au dimanche 04 juillet - *Vichy*	Lundi 01 juin Mardi 22 juin	08h00 14h00		
Championnats de France Avenir U17 **Critérium aviron-partagé U17** Vendredi 02 au dimanche 04 juillet - *Vichy*	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats nationaux sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron Vendredi 09 au dimanche 11 juillet - *Pont-à-Mousson*	Lundi 07 mai Mardi 29 juin	08h00 14h00		
Championnats de France d'aviron de sprint de plage U17, U19 et Senior **Critériums nationaux d'aviron de sprint de plage U17, U19, Senior et Master** Vendredi 03 au dimanche 05 septembre - *Bédanne*	Lundi 09 août Mardi 24 août	08h00 14h00		
Championnats de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron Vendredi 01 au dimanche 03 octobre - *Mantes-la-Jolie*	Lundi 30 août Mardi 21 septembre	08h00 14h00		
Coupe de France CNR des Régions *Samedi 30 et dimanche 31 octobre - Vichy*	*Lundi 04 octobre* Mardi *27 octobre*	08h00 14h00		

ANNEXE 1 – RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE CHAMPIONNAT NATIONAL LONGUE DISTANCE

1. DESCRIPTION

Il s'agit d'un parcours contre la montre en aller/retour sur une distance totale d'environ 8 000 m.

Un classement est établi par épreuve.

Les résultats du Championnat de France sont proclamés sur la base de ce classement.

2. ZONE D'ACCÈS AU DÉPART

Tous les équipages rejoignent directement la zone de départ après avoir embarqué.

3. DÉPART

L'ensemble des équipages d'une même épreuve se présente dans la zone de départ dans l'ordre de leur numéro et se placent sous les ordres du starter 5 minutes avant l'heure du premier concurrent de leur épreuve.

Le starter lance les équipages d'une même épreuve toutes les 20 à 25 secondes selon les conditions de navigation.

Les départs s'effectuent lancés, les temps sont pris au passage de la ligne de départ.

4. EN COURSE

- Les équipages sont seuls responsables de leur direction.
- Les équipages doivent immédiatement obéir aux instructions des arbitres.
- Tout équipage qui abandonne (quelle qu'en soit la raison) doit le signaler aux arbitres. Le retour se fera en respectant le sens de circulation et sans gêner les autres équipages.
- L'équipage qui est rattrapé doit impérativement s'écarter pour laisser la meilleure trajectoire à l'embarcation plus rapide.
- À l'approche du demi-tour, un entonnoir, constitué par des grosses bouées disposées en triangle, matérialise la zone.
- **En cas de bord à bord**, l'équipage qui pénètre en tête dans l'entonnoir est prioritaire pour la totalité de la manœuvre ; dans les autres cas, le bateau se faisant remonter laisse la priorité au remontant lors du virage.
- Les manœuvres de dépassement par l'intérieur ne sont pas autorisées dans la zone balisant le demi-tour.
- Toutes les embarcations doivent contourner les bouées.
- Le retour s'effectue dans le couloir de descente.
- Un entonnoir de bouées guide les équipages vers le balisage Albano.
- Les temps sont pris lorsque les équipages franchissent la ligne d'arrivée.
- Une fois la ligne d'arrivée franchie, les équipages doivent dégager rapidement la zone en descendant au bout du balisage avant de pouvoir regagner le ponton de débarquement.

5. PÉNALITÉS

Les équipages qui enfreindront les dispositions prévues à l'article 4 et gêneront d'autres équipages pourront se voir appliquer une pénalité de 20 secondes par le jury.

6. ÉPREUVES AVIRON-PARTAGÉ

Les équipages inscrits sur les épreuves **aviron-partagé** se verront proposer un parcours d'une longueur ramenée à 4 000 m environ en début de programme.

7. SÉCURITÉ

Des bateaux de sécurité sont en place tout le long du parcours.

8. NUMÉRO

Les numéros des bateaux sont fournis par la FFAviron et doivent être impérativement restitués à l'issue de la course.

Tout numéro non restitué sera facturé 10 € à l'issue du championnat.

9. ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements sont autorisés dans le champ de course habituel, et en respect du plan de circulation dans les horaires indiqués sur le programme. Le bassin ferme 30 minutes avant le premier départ. Le bassin sera ré-ouvert dès l'arrivée du dernier équipage de la dernière course jusqu'au coucher du soleil.

ANNEXE 2 – TABLEAUX DES TEMPS COMPENSÉS PARA-AVIRON ET AVIRON PARTAGÉ

Les écarts ci-dessous seront appliqués lors des épreuves régionales et nationales des championnats et critériums.

Ils sont calculés en fonction des temps références des épreuves individuelles sur 2 000 m.

Exemple de lecture

Codes épreuves		Écarts
Épreuve A		00:00
Épreuve B		01:00
Épreuve C		01:30

L'écart entre l'épreuve A et B est de 1 minute, l'écart entre l'épreuve A et C est de 1 minute et 30 secondes, l'écart entre l'épreuve B et C est de 30 secondes.

Championnat de France indoor

Épreuves Open : 500 m en équipe mixte à 4 Para-Valide

Codes épreuves		Écarts
R4M PV (1F)	1 femme PR1	00:00
R4M PV (2F)	1 femme PR2	00:14
R4M PV (3F)	1 femme PR3	00:22
R4M PV (1H)	1 homme PR1	00:23
R4M PV (2H)	1 homme PR2	00:24
R4M PV (3H)	1 homme PR3	00:36

Championnat longue distance

Épreuves nationales aviron-partagé sur 4 000 m.

Codes épreuves		Écarts
SM2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
SM2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	01:04
SM2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	03:20
SM2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	3:20

Championnat Élite - Individuel

Épreuves interrégionales et nationales sur 2 000 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:32
SH1x PR1	1 homme PR1	00:56
SH1x PR2	1 homme PR2	01:28
SF1x PR3	1 femme «pointe et couple» PR3	01:44
SF2- HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide ou PR3	02:08
SH1x PR3	1 homme «pointe et couple» PR3	02:32
SH2- PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide ou PR3	02:56

Championnat Jeune - U15

Épreuves nationales Aviron-Partagé régionales, interrégionales, nationales sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
U15M2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
U15M2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	00:16
U15M2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	00:50
U15M2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	00:50

Championnat - U17

Épreuves nationales Aviron-Partagé inter-régionales, nationales sur 1 500 m

Codes épreuves		Écarts
U17M2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
U17M2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	00:24
U17M2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	01:15
U17M2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	01:15

Championnat mer

Épreuves nationales aviron-partagé sur 6 km

Codes épreuves		Écarts
SF2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
SF2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	01:48
SF2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	05:24
SH2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	02:51
SH2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	04:27
SH2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	07:12

Championnat Master

Épreuves nationales Aviron-Partagé sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
MM2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 + une femme valide	00:00
MM2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 + 1 femme valide	00:16
MM2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 + 1 femme valide	00:50
MM2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	00:50

ANNEXE 2 – TABLEAUX DES TEMPS COMPENSÉS PARA-AVIRON ET AVIRON PARTAGÉ

Championnat sprint

Épreuves nationales sur 500 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:08
SH1x PR1	1 homme PR1	00:14
SH1x PR2	1 homme PR2	00:22
SF1x PR3	1 femme PR3	00:26
SH1x PR3	1 homme PR3	00:38

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:08
SF2x PR3	2 femmes PR3	00:24
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:00
SH2x PR2	2 hommes PR2	00:08
SH2x PR3	2 hommes PR3	00:26

Championnats Élite - Trophée des clubs

Épreuves nationales sur 2 000 m

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:32
SF2x PR3	2 femmes PR3	01:44
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:00
SH2x PR2	2 hommes PR2	00:32
SH2x PR3	2 hommes PR3	01:36

ANNEXE 3 – RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DU CHAMPIONNAT MAIF AVIRON INDOOR

CLASSEMENTS ET NATIONALITÉS

› Article 5: Rameur Formé localement:

Un(e) rameur(se) est considéré(e) comme formé(e) localement quand il(elle) remplit les conditions suivantes indépendamment de sa nationalité :

- Pour les rameurs U17 à U19 surclassés en U23 ou en senior, avoir été licencié (A ou U) pendant 2 saisons (consécutives ou non) au titre d'un ou plusieurs clubs affiliés à la FFAviron.
- Pour les seniors, avoir été licencié (A ou U) pendant 3 saisons (consécutives ou non) au titre d'un ou plusieurs clubs affiliés à la FFAviron.

Pour être classés aux championnats de France :

- Épreuves individuelles : les rameurs doivent être formés localement ou être de nationalité française disposant d'une licence autorisant la participation au championnat.
- Relais : ils doivent être composés de rameurs formés localement ou de nationalité française, selon un quota de 75 % minimum.

MÉDAILLES ET CÉRÉMONIES

La FFAviron remettra des médailles des Championnats de France (or, argent et bronze) aux trois meilleurs (français et rameur formé localement) dans toutes les épreuves du MAIF Aviron Indoor.

Des médailles de classement seront prévues pour les rameurs ne respectant pas ces conditions.

Les cérémonies de remise des médailles du MAIF Aviron Indoor auront lieu dans une salle annexe.

MODALITÉS

Les inscriptions doivent être faites en ligne sur le site dédié : www.championnats.aviron-indoor.fr à partir du 15 octobre 2026 jusqu'au 14 janvier 2027 à 14h00.

Au-delà de cette date, des engagements tardifs sur liste d'attente pourront être acceptés, ils permettront, sous réserve de places disponibles dans les catégories concernées, de participer au championnat.

Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas acceptés.

Attention les rameurs souhaitant participer aux Championnats de France FFSA doivent avoir participé aux championnats régionaux d'aviron indoor (décembre).

LICENCES

Conformément à la législation française en vigueur, pour s'inscrire et participer aux Championnats de France d'aviron indoor, il est obligatoire d'être en possession d'une licence annuelle AC, IC, IIC, ECC ou BFC .

Les non-licenciés devront souscrire une licence Évènementielle EC au tarif de 7,5 € lors de l'inscription au championnat .

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'évènement : **www.championnats.aviron-indoor.fr**

CERTIFICAT MÉDICAL

Les licences FFAviron (AC, IC, IIC, EEC, BFC) doivent être complétées par un certificat médical de NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION daté de moins d'un an ou de l'attestation du questionnaire de santé pour la saison en cours.

IMPORTANT : Pour les non-licenciés de nationalité française, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron, de l'aviron indoor ou du sport **en compétition** ou de l'attestation du PPSAviron (questionnaire de santé) pour la saison en cours qui sera obligatoire pour la prise de licence.

Par email : **maif-aviron-indoor@ffaviron.fr** (Fortement recommandé)

Sur place : une copie imprimée devra être présentée pour récupérer le dossard de course et concourir.

LIMITE DE PLACES

Un grand nombre de participants est attendu à ces championnats. Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement dans les délais impartis, les quotas suivants ont été mis en place :

- 500 m : 960 participants maximum.
- 2 000 m : 2 400 participants maximum.
- Relais : 200 équipes maximum.

FORFAITS ET MODIFICATION

Les forfaits doivent être déclarés dès que possible et à tout moment de la période d'inscription à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr.

Aucun remboursement ne sera effectué après la clôture des inscriptions.

Les changements de catégorie et inscription de dernière minute peuvent se faire jusqu'à 2 heures avant la course.

La revente de dossard ne sera pas possible.

L'événement regroupera plusieurs championnats et challenges (MAIF Aviron Indoor – Championnats de France, Championnats de France - Sport Adapté, Championnats de France scolaire (UNSS et UGSEL), Coupe de France aviron indoor FFSU).

Ne seront détaillées ci-dessous que les épreuves du MAIF Aviron Indoor – Championnats de France et des Championnats de France - Sport Adapté.

LE JOUR DE LA COURSE

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront remis aux compétiteurs les 04, 05 et 06 février 2027, au bureau de retrait des dossards (horaires d'ouverture provisoires :

- FFSU : jeudi 04 février de 18 h 00 à 20 h 00.
- UNSS : vendredi 05 février de 09 h 00 à 12 h 00.
- FFAviron et FFSA : vendredi 05 février de 14 h 00 à 1 h avant le début de la dernière course.
- FFAviron et FFSA : samedi 06 février de 07 h 00 à 1 h avant le début de la dernière course. Les dossards de course seront distribués par nom de famille et devront être retirés au plus tard une heure avant le début de la course.

Une pièce d'identité ou une copie de pièce d'identité sera systématiquement demandée, même pour les clubs retirant des dossards de manière groupée.

Les compétiteurs devront présenter leur dossard et leur passe afin d'accéder aux différents espaces de la compétition : salle de pesée, salle d'échauffement et sur le plateau de compétition. Les compétiteurs poids léger doivent impérativement le retirer avant de se présenter à la pesée.

CHAMBRE D'APPEL ET DÉPART DE COURSE

Les heures indiquées dans le programme sont les horaires de départ des courses. Les compétiteurs doivent se présenter dans la chambre d'appel, à la porte du plateau de compétition 10 minutes avant l'heure de départ indiquée.

ANNEXE 3 – RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DU CHAMPIONNAT MAIF AVIRON INDOOR

CATÉGORIES D'ÂGE EN INDIVIDUEL

U17 (MAIF Aviron Indoor – Championnats de France uniquement) : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie U17, s'il a 15 ou 16 ans l'année de la course.

U19 (MAIF Aviron Indoor – Championnats de France uniquement) : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie U19, s'il n'a pas atteint l'âge de 19 ans l'année de la course.

U23 : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie U23, s'il n'a pas atteint l'âge de 23 ans l'année de la course.

Senior : Les épreuves sont ouvertes aux concurrents de tous âges (sauf pour les classements du MAIF Aviron Indoor pour lesquels l'âge minimum est de 14 ans révolus le jour de la compétition).

Master : Un athlète master est un compétiteur qui a atteint, ou atteindra a minima l'âge de 30 ans l'année de la course. L'âge d'un concurrent est déterminé l'année de la course. Les rameurs seront automatiquement placés dans leur catégorie d'âge lors de l'inscription, sauf s'ils le décident, ils peuvent s'engager dans la catégorie Senior.

Catégories d'âge des masters : 30-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80 et plus.

Calcul catégorie d'âge : 2027-(année de naissance) = l'âge à prendre en compte dans le choix de votre catégorie.

CLASSIFICATION ET ÉLIGIBILITÉ DES RAMEURS DES ÉPREUVES PARA-AVIRON

PR1,2,3 – 2 000 m

MAIF Aviron Indoor – Championnats de France : classification FFAviron.

PR1,2,3 – 500 m

MAIF Aviron Indoor – Championnats de France : classification FFAviron.

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 05 février 2026 avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Pour participer à la course SME4 AP, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse : handicaps@ffaviron.fr.

CLASSIFICATION ET ÉLIGIBILITÉ DES RAMEURS DES ÉPREUVES PARA-AVIRON ADAPTÉ

PR3 ID AB– 2 min

Championnats de France - Sport Adapté : classification FFSA.

PR3 ID BC-CD – 500 m

Championnats de France - Sport Adapté : classification FFSA.

PR3 ID BC-CD – 1 000 m

Championnats de France - Sport Adapté : classification FFSA.

Pour toute question concernant les classifications FFAviron et FFSA, veuillez contacter handicaps@ffaviron.fr

CATÉGORIES DES RELAIS

RELAIS 8 x 250m

4 rameurs par équipe se partagent une machine. Les membres de l'équipe rament à tour de rôle 250 mètres effectif +/- 10 m et réalisent 2 passages, dans le même ordre. Les équipiers qui ne rament pas, se tiennent debout derrière la ligne matérialisée au sol à au moins 5 m de l'ergomètre.

Le premier relayeur est sur la machine pour le départ.

Le témoin est positionné dans la caisse se trouvant derrière l'appareil.

Chaque relayeur doit poser le témoin dans la caisse derrière l'appareil.

Si le témoin n'est pas dans la caisse, celui-ci doit être remis dedans par le rameur avant de commencer à ramer sous peine d'une pénalité de 15 secondes.

La gêne d'un autre concurrent entraîne l'exclusion.

Si c'est un autre rameur de son équipe qui remet le témoin, le relais sera exclu.

Un jugement vidéo pourra être mis en place par la FFAviron. Les vidéos des concurrents ne pourront pas être prises en compte.

MAIF Aviron Indoor – Championnats de France

- 4 mixte : équipe de 4 rameurs avec 2 hommes et 2 femmes
- 4 hommes : équipe de 4 hommes, licenciés du même club FFAviron
- 4 femmes : équipe de 4 femmes, licenciés du même club FFAviron.
- Mixte moins de 17 ans : équipe de 2 hommes et 2 femmes 14-16, licenciés du même club FFAviron.
- Mixte moins de 19 ans : équipe de 2 hommes et 2 femmes 17-18, licenciés du même club FFAviron.

Les équipes des championnats de France ne doivent pas inclure plus d'un membre de nationalité étrangère non formé localement.

RELAIS 4 x 500 m

4 rameurs par équipe se partagent une machine. Les membres de l'équipe rament 500 m effectif +/- 10 m à tour de rôle. Les équipiers qui ne rament pas, se tiennent debout derrière la ligne matérialisée au sol à au moins 5 m de l'ergomètre.

Le premier relayeur est sur la machine pour le départ.

Le témoin est positionné dans la caisse se trouvant derrière l'appareil.

Chaque relayeur doit poser le témoin dans la caisse derrière l'appareil.

Si le témoin n'est pas dans la caisse, celui-ci doit être remis dedans par le rameur avant de commencer à ramer sous peine d'une pénalité de 15 secondes.

La gêne d'un autre concurrent entraîne l'exclusion.

Si c'est un autre rameur de son équipe qui remet le témoin, le relais sera exclu.

Un jugement vidéo pourra être mis en place par la FFAviron. Les vidéos des concurrents ne pourront pas être prises en compte.

ANNEXE 3 – RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DU CHAMPIONNAT MAIF AVIRON INDOOR

Championnats de France - FFSA

Ces épreuves sont soumises au règlement FFSA consultable ici.

PR3-ID ABC : équipe de 4 hommes et/ou femmes, tout âge, dont au moins 1 classifié AB.

PR3-ID BCD : équipe de 4 hommes et/ou femmes, tout âge, dont au moins 1 classifié BC.

PR3-ID ABCDE : équipe de 50% hommes et 50% femmes, tout âge.

Mixte PR3-ID : équipe de 4 personnes classifiées AB, BC ou CD, tout âge, dont au minimum 2 femmes.

Santé

Relais Avirose : Equipe de 4 femmes dont au moins deux femmes atteintes et/ou opérées d'un cancer.

Relais Avirose mixte : Equipe mixte dont au moins 1 homme et au moins deux femmes atteintes et/ou opérées d'un cancer.

Relais Aviron Partagé : Senior - 4 aviron-partagé 2 femmes et 2 hommes dont 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH ou ALD (à envoyer à handicaps@ffaviron.fr).

Les temps compensés sont disponibles dans l'annexe 2 de la réglementation sportive.]

500m à 4 para-aviron: 4 rameurs sur 4 machines, une pour chaque équipier. La performance de l'équipe = la moyenne des performances individuelles.

Les temps compensés sont disponibles dans l'annexe 2 de la réglementation sportive.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

La participation à l'une des épreuves du MAIF Aviron Indoor – championnats de France implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement et du Code des compétitions d'aviron indoor de la FFA ainsi que du règlement des championnats et critériums indoor.

CATÉGORIES POIDS LÉGER

Pour une épreuve d'aviron indoor, le poids maximum autorisé est de 75kg pour les hommes et 61,5 kg pour les femmes. Les rameurs poids légers doivent se présenter à la pesée en tenue de compétition entre 1 heure et 2 heures avant leur première course de chaque épreuve poids léger à laquelle ils participent, chaque jour de compétition. La tenue de compétition est composée d'une combinaison ou d'un ensemble short-maillot.

Un compétiteur engagé en catégorie poids léger et n'étant pas au poids réglementaire sera considéré « hors classement ». Le rameur déclaré hors classement pourra se voir proposer de courir sur l'épreuve « toute catégorie » en fonction du programme et sous réserve de disponibilité d'un ergomètre.

Tout compétiteur engagé en catégorie poids léger ne se présentant pas à la pesée sera considéré comme forfait.

(Voir article 6 annexe 7.3 code des compétitions aviron indoor)

ANTI-DOPAGE

En France, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) est chargée d'effectuer des contrôles. Tous les rameurs peuvent être soumis à un contrôle antidopage lors des épreuves.

ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS

Tout le matériel utilisé en compétition sera fourni par les organisateurs et ses partenaires. Les modifications ne seront pas permises par les compétiteurs sauf si elles sont approuvées par le jury pour les épreuves PR1, PR2 et PR3. Aucun logiciel externe ne sera autorisé et aucun appareil ne pourra être connecté au PM5.

Équipement des compétiteurs

Les compétiteurs membres d'une association affiliée doivent porter la tenue de compétition aux couleurs de leur association.

Cette tenue de compétition est composée uniquement d'une combinaison ou d'un ensemble short-maillot.

Les écouteurs sont admis dans le respect des règles de non transmission/réception permettant le coaching.

ASSISTANCE EXTÉRIEURE

Il est rappelé aux équipages qu'ils ne doivent pas recevoir d'assistance extérieure pendant une course, sauf de la part de la voix non assistée et uniquement de la tribune. Aucun entraîneur n'est autorisé sur le plateau de compétition. Seuls les rameurs PR3 VI ainsi que les PR3 ID peuvent bénéficier d'un seul entraîneur derrière eux.

ÉCHAUFFEMENT ET RÉCUPÉRATION

Des ergomètres d'échauffement seront disponibles dans une salle dédiée. La priorité est donnée aux concurrents en fonction des horaires de course. La récupération sera permise sur des ergomètres, des vélos et des tapis dans une zone spécifique.

RECORDS

Des listes de records de France et du Monde existent de la catégorie junior jusqu'aux plus de 100 ans. Elles sont consultables sur :

Records de France : **www.aviron-indoor.fr**

Records du Monde :

http://www.concept2.com/indoor-rowers/racing/records/world

RÉSULTATS

Les résultats seront consultables en ligne.

Classements indoor des clubs :

Les résultats des concurrents membres d'un club affilié à la FFAviron seront utilisés dans le cadre du classement national indoor

DROITS À L'IMAGE

Tout participant consent et accorde gratuitement à la fédération le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tous supports (tels que des photographies et des enregistrements audiovisuels) et par tous moyens (tels que des retransmissions télévisées et des diffusions sur le réseau internet) en relation avec les manifestations organisées par la fédération pour la promotion de cette discipline et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens. (Art. 19 du Règlement intérieur de la FFA).

Accès des journalistes, des personnels des entreprises d'information et des photographes et vidéastes aux enceintes sportives lors des régates des championnats et critériums

1. Les journalistes et les personnels des entreprises d'information

Les journalistes et les personnels des entreprises d'information écrite ou audiovisuelle, conformément aux dispositions de l'article L. 333-6 du Code du sport, ainsi que les photographes accrédités par la fédération auront libre accès aux enceintes sportives lors des régates des championnats et critériums sous réserve des contraintes directement liées à la sécurité du public et des sportifs, aux capacités d'accueil et à la régularité des courses.

Ainsi, la fédération pourra, pour des raisons de sécurité et de régularité des courses, prendre la décision de limiter l'accès des journalistes, des personnels des entreprises d'information et des photographes à certaines zones et notamment aux différents pontons.

2. Les photographes et vidéastes :

Est considéré comme photographe ou vidéaste un individu équipé d'un objectif, d'une caméra prenant des photos ou des prises de vue des équipages pendant la durée de la manifestation.

On distingue :

- Les photographes et vidéastes sous contrat et/ou accrédités (avec la fédération, avec le comité d'organisation accueillant, avec les collectivités accueillantes, avec un média).
- Les photographes et vidéastes amateurs ou professionnels sans accréditation.

Les photographes et vidéastes sous contrat ou accrédités peuvent avoir accès à l'ensemble des zones réservées selon les modalités définies par l'organisation :

- Pontons de départ.
- Pontons d'embarquement et de débarquement.
- Tour d'arrivée et ses accès.Plateau de course
- Ponton d'honneur.
- Zone de podiums.
- Autres zones définies par le comité d'organisation.

Les photographes et vidéastes sans accréditation n'ont pas accès à ces zones. Ils n'ont accès qu'aux tribunes à la berge ou à la plage puisque celle-ci fait partie de l'espace public.

Afin de différencier les photographes et vidéastes sous contrat des photographes sans contrat, les photographes et vidéastes sous contrat seront équipés de chasubles fournies par la Fédération Française d'Aviron. Afin d'anticiper au mieux l'accueil, ces photographes et vidéastes devront se faire connaître de la fédération en amont de l'événement : communication@ffaviron .fr .

Images et vidéos des régates des championnats et critériums

Il est rappelé que toutes les images et vidéos des régates, des championnats et critériums qui seront prises lors de celles-ci ne pourront être utilisées, à défaut d'autorisation de la fédération, qu'à des fins strictement personnelles et non commerciales.

Dans le cadre du respect de la réglementation française et européenne, l'utilisation des drones est interdite sur les sites des compétitions sauf autorisation préalable du service communication de la Fédération et des autorités préfectorales.

L'utilisation de lunettes « connectées » n'est pas autorisée dans le cadre des courses. Son utilisation dans le cadre de l'entraînement et la diffusion des images est autorisée dans le respect du droit à l'image.

Toute personne assistant ou participant à une régate des championnats de France et critériums consent et accorde gratuitement à la fédération le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tout support (tels que des photographies et enregistrements audiovisuels) et par tous moyens (tels que des retransmissions télévisées et des diffusions sur le réseau internet) en relation avec la compétition pour la promotion de la fédération et de ses partenaires et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens .

Communication et distribution de supports

La distribution ou l'affichage de tout document (prospectus, tracts, publicité, enquêtes, offres commerciales…) est soumis à l'accord préalable et écrit du service communication de la Fédération.

À défaut d'autorisation, l'organisateur se réserve le droit de faire cesser immédiatement toute distribution et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'événement.